NCR · RCN
Public Service Alliance of Canada
Alliance de la Fonction publique du Canada

RAPPORT DU

CONGRÈS 2021 DE LA RCN

Du 13 au 16 mai 2021

OTTAWA

JEUDI 13 MAI 2021 – SÉANCE DU MATIN

Alex Silas, vice-président exécutif de la région de la capitale nationale (RCN), accueille la délégation au huitième congrès de la RCN.

Avant de procéder à l'ouverture officielle, le confrère Silas prononce un bref message de bienvenue. Il explique qu'il présidera le congrès dans les deux langues officielles : certaines parties seront en anglais, d'autres, en français.

Les personnes déléguées peuvent s'exprimer dans la langue de leur choix. Le confrère Silas souligne qu'il y a une talentueuse équipe en place qui assurera l'interprétation simultanée et il la remercie à l'avance.

Cérémonie d'ouverture

Le confrère Silas commence par reconnaître qu'on se trouve sur un territoire ancestral et non cédé, de même que l'ensemble des lieux et des terres d'où proviennent les membres. Avant l'arrivée des Européens, les peuples autochtones habitaient ces terres depuis la nuit des temps, tirant profit de cultures et de systèmes de gouvernance distincts et prenant soin de la terre, de l'air et de l'eau.

Les premiers militants et militantes étaient ceux qui ont résisté à la colonisation, et nous nous joignons à eux dans leur lutte depuis plus de 500 ans pour la justice sur ces terres.

« Je suis né et j'ai grandi sur le territoire Mi'kma'ki, dans une région connue aujourd'hui sous le nom de Moncton, au Nouveau-Brunswick. Je réside maintenant à Ottawa, et nous sommes réunis aujourd'hui sur le territoire non cédé du peuple anishinabé algonquin. Les lieux que nous appelons chez nous sont le théâtre de luttes permanentes contre le colonialisme. Depuis de nombreuses années, les peuples autochtones demandent aux gouvernements de négocier de bonne foi. C'est quelque chose à garder à l'esprit tandis que nous aspirons nous-mêmes à entamer des négociations de bonne foi avec notre gouvernement et nos employeurs. Voilà qui nous rappelle le lien que nous partageons en tant que travailleuses et travailleurs et en tant que personnes s'efforçant collectivement d'obtenir justice, équité et respect. Montrons notre solidarité dans la lutte contre l'oppression. »

Le confrère Silas invite Les Maiczan, coprésident du Cercle d'action autochtone, à présenter l'Aînée Barbara Dumont-Hill.

Les Maiczan

« Barbara Dumont-Hill, de la Première nation algonquine, est née sur la réserve Kitigan Zibi Anishinabeg et a toujours habité sur son territoire traditionnel. Elle est membre du clan de la Tortue et suit la voie rouge depuis plus de 30 ans.

Barbara a travaillé avec plusieurs organismes, notamment à titre de grand-mère dans le cadre de l'installation commémorative Walking with Our Sisters, à Ottawa, en 2015, et à titre de conseillère auprès de l'équipe juridique de Justice Canada dans le cadre de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Elle a également travaillé en collaboration avec la GRC, l'Université Carleton et le Collège Algonquin.

Barbara veut sensibiliser la population canadienne à l'histoire autochtone pour promouvoir la réconciliation. Ses outils : des enseignements, des prières et l'exercice des couvertures Kairos. Elle enrichit continuellement ses connaissances de sa culture en étudiant la langue algonquine, en jouant du tambour et en interprétant les chansons rendant hommage à ses ancêtres.

Ensemble, souhaitons la bienvenue à Barbara. »

Le confrère Maiczan souhaite la bienvenue à Barbara Dumont-Hill, qui prononce de sages paroles avant l'ouverture du congrès.

Ouverture officielle

Le confrère Silas déclare le huitième congrès triennal de la RCN officiellement ouvert.

Il souhaite la bienvenue aux personnes déléguées, observatrices et invitées ainsi qu'aux membres du personnel.

Il souligne la présence des invités d'honneur :

- Chris Aylward, président national
- Sharon DeSousa, vice-présidente exécutive nationale
- Yvon Barrière, vice-président exécutif régional, AFPC-Québec
- Craig Reynolds, vice-président régional exécutif, AFPC-Ontario
- Eddy Bourque, président national, Syndicat de l'Emploi et de l'Immigration du Canada (SEIC)
- Marc Brière, président national, Syndicat des employé-e-s de l'Impôt (SEI)
- Dave Clark, président national, Union canadienne des employés des transports (UCET)
- Milton Dyck, président national, Syndicat de l'Agriculture
- Shimen Fayad, présidente nationale, Syndicat des travailleurs de la santé et de l'environnement (STSE)
- Randy Howard, président national, Syndicat des services gouvernementaux (SSG)
- Kevin King, président national, Syndicat des employées et employés nationaux (SEN)
- Claudia Labonté, nouvellement élue présidente du Syndicat des employés des postes et communications (SEPC). La consœur Labonté est aussi une déléguée de la RCN.

- Stan Stapleton, président national, Syndicat des employé-e-s de la Sécurité et de la Justice (SESJ)
- Virginia Vaillancourt, présidente nationale, Syndicat des employé-e-s des Anciens combattants (SEAC)
- June Winger, présidente nationale, Union des employés de la Défense nationale (UEDN)

Le confrère Silas souhaite également la bienvenue aux personnes suivantes :

- Toufic El-Daher, vice-président exécutif national, Syndicat des employé-e-s des Anciens combattants (SEAC)
- François Paradis, ancien président du SEPC, délégué de la RCN
- Chantal Rajotte, deuxième vice-présidente nationale du SDI, déléguée au congrès
- Bruce Roy, vice-président national, Syndicat des services gouvernementaux (SSG)
- Larry Rousseau, vice-président exécutif national, Congrès du travail du Canada (ancien VPER de l'AFPC-RCN)
- Andrew Shaver, vice-président exécutif national, Syndicat des employées et employés nationaux (SEN)
- Patrick St-Georges, premier vice-président exécutif national du Syndicat de l'agriculture, délégué de la RCN
- Denise Tremblay, vice-présidente nationale du SEPC, déléguée de la RCN
- Crystal Warner, vice-présidente exécutive nationale, Syndicat de l'Emploi et de l'Immigration du Canada (CEIU)
- Benoit Laberge, vice-président exécutif national, Union des employés de la Défense nationale (UEDN)

Questions administratives

Le confrère Silas fournit les précisions suivantes sur les questions administratives et de logistique.

« Nous avons essayé de recréer autant que possible les principales caractéristiques de nos congrès antérieurs. La formule virtuelle ne vaut pas la rencontre en personne, cependant, elle nous permet de nous réunir et d'accomplir notre travail, comme le prévoient les règlements du CRCN et les Statuts de l'AFPC.

Afin de faciliter le déroulement de nos travaux, le Conseil national d'administration de l'AFPC a modifié les règles de procédure pour les adapter à la tenue de congrès virtuels. Ces règles de procédure sont fondées sur celles qui ont été utilisées lors des congrès antérieurs. La plupart d'entre elles vous seront familières. Les changements portent sur l'utilisation de la plateforme du congrès pour nos travaux : débats, votes, élections,

consignation des rappels au règlement, des questions de privilège et des oppositions au résultat d'un vote, etc.

Ces règles de procédure nous aideront à mener nos travaux de manière efficace et favoriseront le bon déroulement du congrès. Pour y arriver, nous devons travailler ensemble et, en tout temps, faire preuve de considération les uns envers les autres. Il est possible que nous ayons quelques ratés pendant le congrès – rien de plus normal, mais nous les réglerons ensemble.

Il se fait beaucoup de travail en coulisses pour assurer le déroulement du congrès. Alors, lorsque nous utilisons la plateforme, faisons preuve de patience et de compréhension envers l'équipe technique et les interprètes afin qu'ils puissent faire leur travail correctement. De plus, nous bénéficions de l'aide du personnel au studio de production à Ottawa. Je remercie notre personnel, l'équipe technique d'Encore et les interprètes pour leur travail.

C'est la première fois que l'AFPC organise un congrès virtuel. Je compte sur votre contribution, et votre patience, pour faire de cette rencontre un succès.

Si vous avez des questions techniques sur la plateforme ou si vous rencontrez des difficultés, veuillez envoyer un message au personnel d'Encore en utilisant l'onglet **Soutien technique**.

Voici quelques rappels :

Nous vous encourageons à brancher vos caméras lorsque vous prenez la parole. N'hésitez pas à utiliser un fond d'écran de l'AFPC.

Ce qui compte le plus, c'est votre participation au congrès. Lorsque vous ferez la file au micro, le personnel vous accueillera et s'assurera qu'on pourra vous voir à l'écran.

Vous pourrez écouter les débats pendant que vous attendez votre tour au micro. Comme c'est le cas pour les rencontres en personne, il y aura un certain délai entre les intervenants, qui prendront la parole à tour de rôle. Il faudra donc faire preuve de patience.

Vous serez mis en sourdine. La présidence activera votre micro lorsqu'elle vous donnera la parole.

Nous demandons aux personnes déléguées de s'abstenir, dans la mesure du possible, de poser des questions de nature technique au micro. Nous pourrons ainsi consacrer plus de temps à discuter des affaires du congrès et à les mener à bien au cours des prochains jours.

Les techniciens d'Encore sont là pour vous aider à régler les problèmes liés à la plateforme. Si vous avez des difficultés à l'utiliser, contactez le soutien technique pour obtenir de l'aide.

Dans la section des ressources, vous trouverez une liste de conseils sur la connexion. Je ne lirai pas la liste complète, mais je vous souligne les plus importants : utilisez la plateforme sur un ordinateur portable ou de bureau et le navigateur Google Chrome, et installez-vous dans un environnement tranquille. Ne vous connectez surtout pas à partir de votre téléphone portable. Pour une expérience optimale, évitez de passer d'un appareil à l'autre. De plus, si plusieurs appareils sont connectés simultanément, vous entendrez des échos.

Il est également préférable de fermer tous les bloqueurs de publicité et toutes les applications ou pages Web qui pourraient accéder à votre webcam ou à votre micro et utiliser la bande passante Internet. Pour une expérience audio optimale, utilisez un casque, si possible.

Bien entendu, nous vous invitons à présenter toute question de privilège ou tout rappel au règlement en cliquant sur le bouton correspondant. Vous verrez que des boutons distincts sur l'écran des personnes déléguées ont été prévus pour les rappels au règlement, les questions de privilège, les propositions et l'appui à une motion.

Lorsque vous invoquez un rappel au règlement ou une question de privilège, précisez dès le départ l'objet de votre intervention. N'utilisez pas le bouton de rappel au règlement comme raccourci pour entrer dans le débat – on vous retirera de la liste et on vous demandera de joindre celle du micro destiné au débat et aux questions.

Pour vous placer dans la file d'attente du micro, veuillez utiliser le bouton prévu à cet effet. Vous entrerez alors dans une salle Zoom où le personnel vous accueillera et s'assura qu'on peut vous voir à l'écran.

Vous pourrez écouter les débats pendant que vous attendez votre tour. Il y aura une courte attente entre les intervenants. Nous vous prions de faire preuve de patience.

Je demanderais aux personnes au micro de bien vouloir donner chaque fois leur nom, leur numéro de personne déléguée et le nom de la section locale ou de l'organisme qu'elles représentent, afin qu'on puisse tenir un registre. Je rappellerai également aux personnes déléguées que leur numéro se trouve dans l'onglet **Ressources**.

Je vous conseille aussi de télécharger tous les documents que vous souhaitez avoir en main pendant le congrès, car si vous naviguez vers l'onglet **Documents**, vous perdrez la vidéo du congrès jusqu'à ce que vous y reveniez.

Veuillez vous connecter à la plateforme avant 9 h. Merci à ceux et celles qui étaient présents tôt ce matin. Nous suggérons aux gens de se brancher vers 8 h 40. Connectez-vous toujours avant le début du congrès afin que nous puissions établir un compte exact

des personnes déléguées, confirmer le quorum et nous assurer que vous n'avez pas de problèmes de connexion.

Il se peut que nous subissions de légers retards en raison de l'utilisation de la plateforme. C'est normal! Des retards peuvent survenir durant les consultations, l'interprétation ou lorsqu'une nouvelle personne prend la parole.

Tout comme il peut y avoir des retards à un congrès en personne, il peut y en avoir durant une rencontre virtuelle.

Nous sommes aussi à la merci d'Internet. Si vous avez des problèmes de connexion ou si d'autres personnes sont connectées au même moment que vous, cela pourrait occasionner des ralentissements.

Je rappellerai aux personnes déléguées qu'elles ont reçu à l'avance des conseils pour se connecter. Si vous avez des questions ou besoin de soutien, le personnel de l'AFPC et d'Encore est là pour vous aider : il suffit de cliquer sur les onglets du soutien technique.

Pour les annonces, veuillez les mettre par écrit et les envoyer au personnel en utilisant l'onglet du soutien de l'AFPC. Nous prendrons quelques minutes pour lire les annonces avant le repas du midi et avant la fin de la journée. »

Réclamations

Élisabeth Woods, coordinatrice régionale de la RCN, donne des instructions sur la soumission des réclamations des personnes déléguées au congrès.

Déclaration sur le harcèlement

Alex invite la consœur Joy Morgan et le confrère Alan Craig au micro pour la lecture de la déclaration de l'AFPC sur le harcèlement.

DÉCLARATION DE L'AFPC SUR LE HARCÈLEMENT

L'effort concerté de nos membres pour améliorer notre vie professionnelle et préserver nos droits durement acquis fait la force de notre syndicat. Le respect mutuel est la pierre angulaire de cette collaboration. Les Statuts de l'AFPC confirment que tous, les membres, le personnel et les professionnels de soutien (p. ex., techniciens, interprètes) ont le droit d'être protégés, tant au sein du syndicat que dans leur lieu de travail, de la discrimination et du harcèlement fondés sur l'âge, le sexe, la couleur, l'origine nationale ou ethnique, la race, la religion, l'état civil, la situation familiale, les antécédents judiciaires, les handicaps, l'orientation sexuelle, l'identité ou l'expression de genre, la langue, la classe socioéconomique ou l'idéologie politique. Les membres, le personnel et les professionnels de soutien ont également le droit d'être protégés contre tout harcèlement psychologique.

Les publications et les discussions sur la plateforme de l'événement doivent être respectueuses. En soi, un conflit n'est pas du harcèlement. Par harcèlement s'entendent plutôt la cyberintimidation et les publications ou les propos menaçants, abusifs, diffamatoires, obscènes, indécents ou répréhensibles sur la plateforme de l'événement ou sur tout autre réseau numérique. Soyons clairs, tout propos ou publication raciste, sexiste, capacitiste, homophobe, transphobe ou autrement discriminatoire ne sera ni toléré ni accepté. La teneur et le ton des discussions ne doivent pas être offensants.

Si vous faites l'objet de harcèlement au cours du présent événement, contactez la personne-ressource en matière de harcèlement afin d'en discuter. Nous encourageons fortement une résolution rapide et informelle de ce genre de situation. Dans la mesure du possible, les membres sont tenus d'engager un dialogue respectueux pour résoudre les conflits. Une personne-ressource en matière de harcèlement est à la disposition des membres pour faciliter la discussion. S'il n'est pas possible d'engager cette conversation ou si elle échoue, on aura recours à la démarche appropriée prévue dans les politiques anti-harcèlement, les lignes directrices, les conventions collectives, les Statuts ou les règlements.

Le harcèlement sous toutes ses formes nous éloigne de notre but commun et affaiblit notre syndicat. Traitons-nous mutuellement avec gentillesse, compassion, dignité et respect.

Si vous avez besoin d'aide, appelez la personne-ressource en matière de harcèlement au 1-844-753-0062, ou écrivez à Complaints-Plaintes@psac-afpc.com.

Les personnes-ressources en matière de harcèlement pour cet événement sont :
Suzanne Brandon, Christopher Wilson, Elisabeth Woods et Meera Chander.

On peut les joindre au 1-844-753-0062. Leurs coordonnées se trouvent également dans l'onglet « Harcèlement ». Il ne faut pas hésiter pas à communiquer avec l'une de ces personnes pour toute question relative au harcèlement.

La politique contre le harcèlement s'applique à quiconque participe à nos congrès : personnes déléguées, personnes observatrices, personnes invitées, membres du personnel, techniciennes et techniciens, et fournisseurs de services – ensemble, collaborons pour créer un environnement sain.

J'invite également tout le monde à faire preuve de patience au cours des prochains jours. Nous apprivoisons tous une nouvelle plateforme et une nouvelle façon de mener les travaux du congrès, et il nous faudra inévitablement composer avec certains pépins techniques et problèmes de connexion.

Nous sommes dans le même bateau et nous apprenons ensemble. Je suis persuadé qu'avec de la patience et un esprit de coopération, notre congrès se déroulera sans encombre et qu'il sera productif, et même, amusant!

Test de vote

Nous allons maintenant procéder à notre premier test de vote :

- À main levée
- Scrutin secret
- Similaire à une élection

Rapport du Comité des lettres de créance

Confrère Imre Bene et consœur Lorraine Boyce.

p/a June Dale Eugene Stone

Que le rapport suivant soit adopté :

Personnes déléguées accréditées	113
Personnes observatrices	16
Personnes invitées	9
Total	138

MOTION ADOPTÉE

Règles de procédure

p/a Patrick Ouillot Lisa Gregory

Que les règles de procédure, qui se trouvent dans le cahier du congrès, soient adoptées.

MOTION ADOPTÉE

Rappel au règlement

David Lanthier n° 984

- Possibilité d'un double vote – l'écran de vote est apparu deux fois au premier vote. Le confrère Lanthier demande que nous nous assurions que le compte des votes est exact.
- Le confrère Alex Silas conseille de ne comptabiliser que le dernier vote. Nous veillerons à ce que le compte des votes soit exact.

Inscriptions tardives

Alex informe la délégation qu'en vertu des Statuts et Règlements de l'AFPC, les membres qui s'inscrivent après la date limite ne peuvent participer au congrès que si leur inscription est adoptée à l'unanimité par les personnes déléguées au congrès. Autrement, ils doivent être dans la section des personnes observatrices.

p/a Lisa Gregory Stephanie Torrealba

Que les personnes qui se sont inscrites après la date limite soient admises dans la salle du congrès.

N'AYANT PAS OBTENU L'UNANIMITÉ, LA MOTION EST REJETÉE.

Hommage aux personnes décédées

Le confrère Alex Silas annonce un moment de silence à la mémoire de nos consœurs et confrères qui nous ont quittés depuis le dernier congrès.

CIU - SDI 70027 -Patrick Cooper

CIU - SDI 70066
Steve Gail
Amarinder Singh

GSU- SSG 70013
Philippe Desmarais

Bob Haywood, Senior Advisor to the GSU National President /
Conseiller principal au président national de SSG

UNDE - UEDN 70608
Bobby Bonne
Linda Gagnon

UNDE - UEDN 70654
Bruce Campbell
Gilles Gregoire
Robert Lisk
Benoit Renaud
Ron Wulf

UNE - SEN 70059
Dorothy Blouin
Michael Hall-Jones
Liz Morisson
Ginette Prévost

UNE - SEN 70125
Guy Carrière
Margaret Diane (Peggy) Jones,
National Director for Countries Outside Canada /
Directrice Nationale pour les pays à l'extérieur du Canada

UNE - SEN 70130
Chantal Bernier
Lucie Gagnon
Diane Nefat
Marie-Claire Parent
Richard Perrin
Gérald Perry
Jocelyne Thivierge
Tara Wakeling

Teresa Dancey, Mother of Rose Touhey

UTE - SEI 7000
Anne Charbonneau
Dina Ribeiro
Thavarajah Sankarapillai

UTE - SEI 70004
Lynne Scott-Cadieux
Nancy Turner

UTE - SEI 70010
Rick Tersteeg

UTE - SEI 70030
Barry Curran
Eldon Dodds
Gordana Marinkovic
Greg McCambley

Bob Campbell, Former UTE President and NBoD member | Ancien Président de SEI et membre du CNA

USJE - SESJ 70005
Daniel James Vanbuskirk

USJE - SESJ 70041
Danielle Belleau
Myshell Smith

UVAE - SEAC 70012
Imran Chaudhari

Les personnes suivantes, décédées depuis la dernière réunion du Conseil, en janvier, ont été ajoutées à la liste :

1. Melissa Dumont, STSE
2. Loral Randall, SEI
3. Paul Hurst, SDI
4. Ashley Louis, UCET

Les personnes déléguées observent une minute de silence.

Le confrère Silas accueille les membres de la direction de la RCN : (PPT)

- Chantal Fortin – VPER-suppléante et présidente du Comité d'éducation
- Diane Girouard – trésorière
- Moussa Berthe – coprésident du Comité d'action pour membres raciaux visibles
- Alan Craig – président du Conseil régional d'action politique de l'Outaouais
- Roddie Dafoe – président du Comité régional de santé et sécurité
- Kenny Kashirahamwe – coprésident du Comité des jeunes travailleuses et travailleuses

- David Lanthier – président du conseil régional d'Ottawa
- Kyle MacDonald – coprésident du Comité des jeunes travailleuses et travailleuses
- Les Maiczan – coprésident du Cercle d'action autochtone
- Sandrine Oka – présidente du Comité régional des femmes francophones
- Carla Ross – présidente du Comité régional des femmes d'Ottawa
- Doreen Grant-Thompson – coprésidente du Comité d'action pour membres raciaux visibles
- Linda Walters – présidente du Comité d'action pour les membres ayant un handicap
- François Zarraga – président du Comité Fierté
- Sean Burns – président du Comité des sections locales à charte directe
- Kim Cardinal – représentante des membres d'employeurs distincts
- Richard Weintrager – représentant des membres d'employeurs distincts
- Raynald Leroy – membre hors cadre
- Tony Nicolas – membre hors cadre
- Lorraine Boyce – membre hors cadre
- Steve Viens – membre hors cadre
- Heather Ross – membre hors cadre
- Joy Morgan – membre hors cadre

Le confrère Silas prononce le mot d'ouverture suivant.

« Consœurs, confrères, camarades de l'AFPC-RCN,

Ce n'est pas ce que nous espérions. Mais nous voilà enfin à ce huitième congrès triennal régional.

Je veux remercier toutes les personnes déléguées et observatrices qui se sont inscrites à notre premier congrès en mode virtuel. Merci de votre implication pour perpétuer la démocratie syndicale. Merci de participer à la gouvernance de notre syndicat. Particulièrement en pleine pandémie, quand tout se déroule en mode virtuel, se porter volontaire pour passer encore plus de temps derrière un écran, c'est un réel dévouement. Merci de faire du travail syndical une priorité. Votre engagement, c'est notre force.

Depuis notre dernier AGA, en 2019, beaucoup de choses ont changé. On a dû changer. Et s'adapter.

Notre région a traversé une période de turbulences au cours des dernières années, et je tiens à souligner le travail incroyable des militants syndicaux et du personnel du bureau régional pour soutenir notre syndicat. Organiser le Conseil et l'exécutif de la RCN, soutenir les membres dans les négociations et les campagnes, et bien plus encore.

Le personnel du bureau régional et les membres de la RCN qui ont maintenu les choses en ordre pendant cette période méritent notre profonde reconnaissance. Au nom de la

région, j’aimerais donc exprimer ma gratitude à tous ceux et celles qui ont affronté l’inconnu et l’incertitude et ont relevé les défis.

Cette pandémie a exposé les profondes inégalités dans notre société. Mais pour beaucoup d’entre nous, nos valeurs – nos croyances fondamentales sur les personnes et l’humanité et notre objectif commun – ont été validées, nos croyances ont été solidifiées. Depuis des années, nous disons que renforcer les services publics est la voie vers un avenir équitable, vers des communautés sécuritaires, vers une société juste.

Ce que nous faisons présentement est déterminant.

Il faut avoir beaucoup de courage pour continuer de se mobiliser pendant une tragédie mondiale dont la portée réelle nous échappe encore. Vous avez tous un point en commun : cet optimisme inépuisable propre aux militantes et aux militants. Ces personnes qui croient que les choses peuvent changer. Celles qui savent qu’elles ont un rôle à jouer pour que ce changement se réalise.

La vision à laquelle nous nous sommes accrochés pendant les longs moments de solitude de l’ère Harper et devant les interminables coupes budgétaires au fil des décennies, cette vision, qui nous pousse à nous mobiliser comme nous le faisons, se résume à une notion bien simple : les choses n’ont pas à rester comme elles le sont! Elles peuvent être bien mieux. Quelqu’un doit faire quelque chose. Cette personne, c’est vous. Cette personne, c’est moi. C’est nous.

Je regarde la liste des personnes déléguées qui participent à ce congrès en des temps aussi difficiles, et je vois une liste d’actrices et d’acteurs de changement. De gens qui savent quand il est temps d’agir.

Eh oui, nous vivons une période réellement difficile. Nous n’avons pas toutes les réponses. Mais nous continuons d’avancer, nous nous laissons guider par la sagesse que nous ont transmise nos mentors et nous apprenons à improviser et à trouver de nouvelles façons de faire les choses.

Nous sommes les personnes que nous attendions.

Au cours des prochains jours, unissons notre passion et notre volonté collectives, traitons-nous avec gentillesse, compréhension et compassion, même si parfois nous sommes en profond désaccord avec une autre personne pendant un débat, et reconnaissons que nous essayons simplement de faire de notre mieux et de tracer la voie à suivre, ensemble, en des temps très difficiles. Sur ce, je souhaite à tout le monde un excellent congrès. À la pause, nous projetterons une vidéo qui rassemble des photos de membres de notre région au cours des dernières années. »

Programme du congrès

p/a Patrick Davy Sandrine Oka

Que soit adopté le programme du congrès.

MOTION ADOPTÉE

<u>Comité des lettres de créance</u> 10 h 27

p/a Imre Bene Lorraine Boyce

Que le rapport suivant soit adopté :

Personnes déléguées accréditées		126
Personnes observatrices		22
Personnes invitées	–	17
Total		165

MOTION ADOPTÉE

<u>Approbation du procès-verbal du 1er et du 2 juin 2019</u>

Le confrère Silas fournit les renseignements suivants :

« Avant de passer à la prochaine partie, je voudrais mentionner aux personnes invitées qui proviennent d'autres régions que le Conseil de la RCN a une façon quelque peu différente de fonctionner. La plus grande différence réside dans le fait que notre conseil de région tient une assemblée générale annuelle en plus des deux réunions semestrielles du Conseil. La prochaine partie pourrait donc différer légèrement de la façon de procéder dans les autres régions.

La dernière réunion du Conseil a eu lieu le 30 janvier 2021. Étant donné que la réunion d'aujourd'hui est aussi une AGA, on approuvera le procès-verbal de notre dernière AGA, qui remonte à 2019, car l'AGA de 2020 avait été annulée à cause de la COVID.

Je vous rappelle aussi que le budget du Conseil est toujours revu et adopté à la réunion du Conseil en janvier. C'est pourquoi nous ne présentons pas de budget à ce congrès.

Toutefois, demain, comme il est prévu à l'ordre du jour, le rapport des auditeurs de 2019 sera soumis au vote pendant le rapport de la trésorière. Aucun audit n'a été effectué en 2020 en raison des règles de sécurité relatives à la COVID-19 et de la fermeture des bureaux de l'AFPC sur Gilmour, décision prise afin d'assurer la sécurité de notre personnel et des auditeurs externes.

Demain, nous voterons donc pour l'approbation du rapport de l'audit de 2019. Nous procéderons à la vérification de 2020 dès que possible, lorsque les restrictions auront été levées. Le rapport d'audit sera ratifié à la prochaine AGA.

Nous allons maintenant procéder à l'approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de l'AFPC-RCN tenue les 1er et 2 juin 2019.

Je rappelle aux personnes déléguées que le procès-verbal se trouve dans la section « Ressources » de la plateforme et que seules les personnes déléguées ayant assisté à l'AGA de 2019 peuvent voter.

Si une fenêtre apparaît, mais que vous n'y étiez pas, ne votez pas s'il vous plaît. »

p/a David Lanthier Jeremy Dumont

Que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 1er et du 2 juin 2019 soit approuvé.

MOTION ADOPTÉE PAR LES PERSONNES DÉLÉGUÉES QUI ONT PARTICIPÉ À L'ASSEMBLÉE DE 2019.

Comité des résolutions générales

Chantal Fortin, coprésidente
Diane Girouard, coprésidente
Tony Nicolas
François Zarraga

p/a Diane Girouard Jean-Emmanuel Vaillanbourc

Que la constitution du Comité soit adoptée.

MOTION ADOPTÉE

Comité des candidatures
Carl Laguerre
François Zarraga.

p/a Lisa Gregory Diane Girouard

Que la composition du Comité soit adoptée.

MOTION ADOPTÉE

Comité organisateur du congrès

Le confrère Silas remercie le Comité organisateur du congrès :

« Bien sûr, en 2019, au moment de planifier ce congrès, qui devait avoir lieu en avril 2020, les circonstances étaient bien différentes. Nous avions alors tous hâte de nous réunir pour quelques jours au lac Leamy. J'ai très hâte que l'on puisse de nouveau se rassembler lorsqu'il sera sécuritaire de le faire. Bientôt, je l'espère.

J'aimerais donc souligner tout le travail réalisé pour la planification du congrès de l'AFPC-RCN 2020 qui a été reporté et remercier Susan Bureau, Antoine Gomis, Joanne Robinson, Louise Sicard ainsi que les conseillères techniques, Elisabeth Woods et Claudine Prophete. »

Rapport du VPER (annexe I)

Chantal Fortin, VPER suppléante, assure la présidence.

Le confrère Silas présente son rapport, auquel il ajoute les renseignements suivants.

Au cours de la période couverte par ce rapport, notre région a réalisé des gains inédits en matière de négociation. Qu'il s'agisse d'un nouveau libellé concernant les congés familiaux, pour prestation de soins, les congés pour violence conjugale ou les comités mixtes chargés de mener des études sur la santé mentale, notre syndicat continue de réclamer du soutien empreint de compassion qui tient compte des nombreux défis auxquels les membres sont confrontés.

Nous avons obtenu des augmentations salariales équitables et progressé dans les enjeux de disparité salariale, nous avons obtenu des allocations et des augmentations propres à certains groupes, apporté des améliorations aux primes de quart et avons réalisé plusieurs améliorations clés pour nos conventions collectives.

Les membres de la région se sont mobilisés pour soutenir les négociations du Conseil du Trésor et des Agences au moyen de campagnes de courriel, d'appels aux députés, de lobbying, d'affichage, de distribution de lettres et d'actions de sensibilisation devant les lieux de travail, des piquets d'information et des manifs. Nous avons continué à maintenir la pression sur l'employeur tandis que nous nous dirigions vers des votes de grève historiques incluant notre unité, l'ARC, les unités PA, TC, SV et EB, et d'autres unités qui auraient potentiellement joint par la suite.

En 2020, nous étions sur le point de déclencher une grève générale de l'AFPC qui aurait même pu rivaliser avec celle de 1991.

En février 2020, les membres du SEI ont commencé à tenir des votes de grève d'un bout à l'autre du pays. Les dirigeants et dirigeantes des sections locales de la RCN ont fait un

excellent travail pour mobiliser leurs membres sur la question d'une grève. Mais fin février, la COVID-19 a fait son apparition au pays et nous avons été obligés de reporter indéfiniment les séances de vote de grève et toutes les activités syndicales en personne.

Les membres de l'AFPC se sont rapidement adaptés pour s'attaquer à la crise de santé mondiale et fournir à la population canadienne, ici et à l'étranger, les services publics ainsi qu'un soutien urgent. Nous avons assuré la sécurité de la population canadienne et avons rempli notre devoir par un dévouement sans précédent à l'égard du public que nous servons.

Dans le cadre des négociations, notre syndicat a aussi dû pivoter. Nous avons poussé l'employeur à revenir à la table et fait avancer les choses dans les négociations avec le Conseil du Trésor, l'Agence du revenu du Canada, l'Agence canadienne d'inspection des aliments, et Parcs Canada. Les membres de l'AFPC-RCN ont participé à des actions en ligne pour faire pression sur l'employeur et nous avons trouvé des moyens créatifs de faire pression sur les députées et députés de la région.

Pour la première action en distanciation sociale de notre région, le Conseil régional d'action politique de l'Outaouais a organisé une action de distribution d'affiches et de lettres au bureau du député Stéphane Lauzon, à Buckingham, pour exiger qu'il appuie la demande de l'AFPC de retourner à la table pour négocier une convention équitable.

Lorsque les équipes de négociation du Conseil du Trésor et des agences ont conclu des ententes de principe, notre région a organisé plus de 70 séances de ratification en ligne – une autre première pour notre syndicat. Grâce au soutien remarquable du personnel du bureau régional, des milliers de membres ont participé à ces séances virtuelles et voté sur la nouvelle plateforme.

Notre lutte se poursuit à la table de négociation, et nous continuons de faire pression sur l'Agence des services frontaliers du Canada en organisant des actions en ligne et en mobilisant les membres du SDI en appui à l'équipe de négociation du groupe FB. L'employeur a retardé les pourparlers à plusieurs reprises et n'a pas su reconnaître le dévouement des agentes et agents des services frontaliers et des travailleuses et travailleurs en civil de l'ASFC pour garantir la sécurité de la population canadienne et de nos postes frontaliers.

En octobre 2020, la RCN a tenu la toute première conférence sur la négociation en mode virtuel de l'AFPC, pendant laquelle les membres ont élu une solide équipe pour négocier avec NAV CANADA au nom de l'UCET. Pendant la pandémie, notre syndicat a dû diversifier ses tactiques et concevoir des campagnes en ligne en complément du travail de mobilisation des membres sur le terrain. En ce qui a trait aux négociations avec l'Université du Québec en Outaouais, nous avons organisé une action en ligne ciblant les têtes dirigeantes afin de leur demander de faire preuve d'équité envers le personnel étudiant.

En soutien des négociations avec le Centre de la sécurité des télécommunications et le Bureau du vérificateur général, les membres ont usé de créativité pour montrer leur appui à leur équipe de négo, notamment en utilisant des arrière-plans pendant les réunions en mode virtuel, en intégrant des messages de soutien aux négos à leur signature électronique, en participant à des campagnes d'envoi de courriels et en signant des pétitions à l'intention de l'employeur.

Bien sûr, les actions en ligne sont complémentaires aux mobilisations en personne – elles ne pourront jamais les remplacer entièrement, mais elles constituent une façon importante de demander aux membres de montrer leur soutien à leur équipe de négociation et de renforcer leur solidarité.

Quand l'impasse a été atteinte avec le CST, les membres de la section locale 70 654 de l'UNED ont voté en faveur d'un mandat de grève pour la première fois de leur histoire. Ce qui a entraîné un autre défi : Comment accroître la pression sur l'employeur en pleine pandémie? Qu'est-ce qui est sûr? Qu'est-ce qui est stratégique? Comment montrer notre force quand les rassemblements extérieurs sont restreints?

Dans le respect des directives de sécurité relatives à la COVID, les membres ont organisé des piquets d'information chaque semaine et distribué des feuilles d'information sur les négos à leurs collègues qui se rendaient au travail. Une entente de principe a finalement été conclue. Je tiens à féliciter cette section locale pour sa persévérance et son courage en ces temps difficiles.

La lutte à la table de négociation demeure ardue pour les membres de la section locale 73 100 qui travaillent au Centre Booth de l'Armée du Salut d'Ottawa, où ils offrent des services indispensables aux citoyennes et citoyens les plus vulnérables. Devant un employeur refusant d'accorder à son personnel des augmentations salariales équitables, l'impasse s'imposait. Ce n'est pas une façon de traiter les héroïnes et héros de première ligne de cette pandémie.

Nous avons plusieurs autres équipes de négociation dans la région qui en sont à différentes étapes. Nous souhaitons leur témoigner, ainsi qu'à tous les membres qui se mobilisent sur le terrain, notre soutien et notre solidarité.

Phénix

Je pense que nous attendons tous avec impatience le jour où nous pourrons enfin mettre le fiasco Phénix derrière nous et ne plus consacrer des sections entières de rapports sur l'incapacité du gouvernement du Canada à payer correctement ses fonctionnaires.

Malheureusement, cinq ans plus tard, le gouvernement « phénixe » même le dédommagement Phénix.

L'AFPC a négocié la meilleure entente de dédommagement Phénix de la fonction publique fédérale. Nous avons soigneusement rédigé l'entente pour qu'elle reflète

l'ampleur du cauchemar vécu par nos membres et les dédommage pour « le stress, l'exaspération, la douleur et la souffrance » occasionnés et la mise en œuvre tardive des conventions collectives.

Ce genre de dédommagement n'est habituellement pas imposable, comme l'ont statué à maintes reprises les tribunaux. Toutefois, le Conseil du Trésor, clairement contrarié que nous ayons négocié une entente de dédommagement forfaitaire, semble tenter de saboter les tentatives d'obtenir une décision fiscale positive.

Voilà que l'ARC était prête à revoir sa décision concernant le caractère imposable du dédommagement Phénix si le Conseil du Trésor signait une entente reconnaissant que le montant visait à dédommager nos membres « du stress et de la souffrance » endurés : c'est pourtant ce que stipule l'entente que nous avons signée. Le gouvernement refuse de coopérer. Nous explorons à présent tous les recours juridiques possibles pour remédier à cette situation. Nous invitons les membres à agir en envoyant une lettre au ministre Duclos et en appelant leurs députés.

Les membres de l'AFPC ne se sont pas battus d'arrache-pied pendant cinq ans pour qu'on leur manque de respect à la ligne d'arrivée, au moment où nous croyions enfin être parvenus à une entente.

À l'occasion du troisième anniversaire de Phénix, en 2019, le froid ne nous a pas arrêtés : nous étions des centaines de membres au centre-ville d'Ottawa, rassemblés pour marcher jusqu'au bureau du premier ministre. Pour le quatrième anniversaire de Phénix, nous sommes retournés devant le bureau du premier ministre pour tenir une conférence de presse et exiger du gouvernement qu'il rectifie la situation.

Le cinquième anniversaire de Phénix a bien failli se dérouler sans histoire, car nous pensions que le dossier était sur le point de se régler. Toutefois, lorsque nous avons appris que le gouvernement envisageait d'imposer le dédommagement Phénix, les membres de la RCN savaient qu'il fallait agir!

Le 28 février, malgré le très court préavis, les membres ont participé à une campagne éclair de distribution de lettres à l'ensemble des députés libéraux de la RCN. Les membres ont distribué des lettres, posé des affiches dans les bureaux des députés et pris des photos de leurs actions. Nous avons ensuite publié ces images sur les médias sociaux pour promouvoir notre action numérique « Cliquez et appelez » qui permettait aux membres de joindre leur député par téléphone. Des centaines d'appels ont été effectués ce jour-là. Merci à tout le monde qui a répondu à l'appel, pris le téléphone et participé!

Il est également important de noter qu'il y a encore beaucoup de membres de l'AFPC qui n'ont toujours pas conclu d'entente de dédommagement pour le système de paye Phénix. Les membres qui travaillent sur la Colline du Parlement font face à un combat de longue haleine pour obtenir une quelconque entente de dédommagement Phénix. Au cours des

jours à venir, montrons notre solidarité à ces membres qui luttent pour obtenir une compensation équitable.

Pendant cinq ans, Phénix a causé du stress, de l'incertitude financière et des maux psychologiques aux membres de l'AFPC. Nous sommes déterminés à nous battre jusqu'à ce que tous les problèmes de rémunération soient réglés et jusqu'à ce que l'ensemble des membres, des anciens membres et des personnes à la retraite reçoivent l'entièreté du dédommagement auquel ils ont droit.

Malgré cette bataille qui fut longue, frustrante et démoralisante, notre lutte collective contre Phénix marquera l'histoire de notre syndicat en tant qu'exemple de persévérance et de solidarité. Nous nous rappellerons avoir crié en cœur : « On est tous touchés. »

Lutte contre le racisme

Au cours de la dernière année, nous avons assisté à un virage culturel en ce qui a trait à l'oppression et au racisme systémique. Ce combat, notre syndicat doit y prendre part, ainsi que chacune et chacun de nous – nous sommes appelés à être des leaders pour défendre les valeurs de solidarité sur lesquelles repose notre mouvement. Nous devons agir pour combattre le racisme au travail, dans nos structures et dans nos communautés.

Le Comité d'action des membres raciaux visibles (CAMRV) de l'AFPC-RCN a émis un important appel à l'action en juin 2020, demandant à la direction du syndicat de s'attaquer au racisme et à la discrimination. Nous devions répondre à cet appel.

À la suite de cette demande du CAMRV, nous avons organisé une table ronde rassemblant Chris Aylward, président national de l'AFPC, Sharon DeSousa, vice-présidente exécutive nationale, et moi-même, en tant que VPER.

Dans la RCN, je me suis engagé à mener des consultations pertinentes et proactives auprès des membres du CAMRV et du Cercle d'action autochtone sur la question de la lutte contre le racisme, et auprès du Comité Fierté, du Comité d'action des membres ayant un handicap, du Comité régional des femmes d'Ottawa et du Comité régional des femmes francophones sur les questions d'équité.

L'AFPC est déterminée à combattre le racisme et l'oppression. Nous avons conçu un plan d'action pour lutter contre le racisme, plan qui a récemment été approuvé par le CEA. Par l'entremise de notre programme d'éducation, nous offrirons des activités éducatives sur la question et fournirons des outils aux personnes déléguées afin qu'elles puissent aider les membres subissant de la discrimination au travail.

De plus, l'AFPC-RCN tiendra un webinaire national sur le racisme systémique : le 26 mai, en anglais, et le 27 mai, en français. Ce webinaire rassemblera des panélistes qui parleront du racisme qu'ils ont vécu dans le mouvement syndical.

Il reste beaucoup de travail à accomplir, mais je crois qu'ensemble, nous pouvons apporter un véritable changement et bâtir des mouvements plus inclusifs. Ce travail nécessitera une profonde réflexion personnelle et la reconnaissance des différentes manifestations persistantes des systèmes d'oppression coloniaux.

Nous devons adopter une approche intersectionnelle afin de démanteler les systèmes d'oppression et, ainsi, d'éradiquer la discrimination et le racisme systémiques. Ce qui fait du tort à une personne fait du tort à tout le monde!

Solidarité

La solidarité est la pierre angulaire de notre mouvement. Si nous levons la barre pour l'ensemble des travailleurs et travailleuses grâce aux gains réalisés dans le cadre de nos négociations, nous avons aussi un pouvoir immense lorsque nous travaillons ensemble en solidarité pour remporter des victoires avec nos alliés et camarades.

Que nous travaillions avec la Fédération du travail de l'Ontario et que nous nous mobilisions contre les attaques de Ford contre l'éducation et contre les droits des travailleuses et travailleurs, des personnes migrantes, des personnes handicapées et des francophones, ou que nous nous joignions aux actions nationales de la journée de lobbying du Conseil du travail d'Ottawa sur l'assurance-médicaments, le mouvement syndical dans son ensemble a une immense puissance lorsque nous sommes unis.

Les membres de l'AFPC-RCN faisaient partie de la délégation du Conseil du travail d'Ottawa qui s'est rendue en autobus à destination de Niagara, en février 2020, pour prendre part à une manifestation de la FTO au congrès conservateur de l'Ontario. Nous nous sommes joints aux délégations de l'AFPC-Ontario de Niagara, de London, de Kingston et de Toronto pour montrer notre solidarité avec le mouvement syndical en Ontario.

En octobre 2020, durant la grève du personnel de soutien à l'Université d'Ottawa au milieu de la pandémie, le Conseil de la RCN et le Conseil régional d'Ottawa se sont montrés solidaires en visitant la ligne de piquetage et en contribuant au fonds de grève.

Lorsque les manifestations de solidarité sont devenues virtuelles pendant la pandémie, les membres ont participé à des actions de *zap* téléphonique et à des rassemblements virtuels organisés par Fight for $15 and Fairness et ACORN.
Notre région a joué un rôle actif dans l'organisation de la journée d'action #10pour10, le jour de deuil de cette année, qui encourageait les membres à prendre 10 minutes pour demander 10 jours de congé de maladie payé. Nous avons aussi participé, le 1er mai, à des campagnes d'installation d'enseignes ciblant les députés conservateurs de la région d'Ottawa.

Communauté

Solidarité signifie aussi *communauté*. En tant qu'organisation régionale, c'est une priorité de trouver des alliés dans la communauté et de joindre notre voix à leurs luttes pour la justice.

Nous avons soutenu les actions et les campagnes d'ACORN Ottawa pour le droit au logement, les droits des locataires et les droits des personnes ayant un handicap. Le 28 octobre 2020, nous avons participé au ralliement contre la « démo-viction » des résidentes et résidents du Manor Village.

Notre organisation a également contribué à une collecte de fonds pour la famille de Joyce Echaquan, femme autochtone décédée à l'hôpital après avoir fait l'objet de propos racistes. Le 22 juillet 2020, des membres ont assisté à la vigile organisée pour rendre justice à Joyce. La solidarité envers les peuples autochtones doit être une priorité pour notre région.

Pendant la pandémie, lorsque le Conseil du Trésor a refusé l'utilisation du congé 699 par les membres qui voulaient s'en servir en raison de la fermeture des écoles et des garderies, nous savions que la crise des services de garde s'aggravait et que nous devions trouver des alliés dans la communauté pour faire front commun. Le Conseil de la RCN et le Comité des jeunes ont uni leur force à Un Enfant Une Place Ottawa et organisé plusieurs actions et rencontres de lobbying avec les principaux députés de la région. Nous avons fait pression sur les députés pour des dossiers importants, comme la fermeture de la Garderie Tunney's, le soutien immédiat des garderies et le rétablissement du congé 699, parce qu'en pleine pandémie, ce n'était pas le moment de limiter les options possibles. Nous avons organisé une action de lobbying en mode virtuel à l'extérieur du bureau de la députée libérale Marie-France Lalonde et, plus tard ce soir-là, nous avons rencontré le député de Hull-Aylmer, Greg Fergus, pour lui demander, en tant que secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor, de rétablir l'accès au congé 699.

Ces démarches, ainsi que d'autres actions, ont finalement mené à la réouverture de la Garderie Tunney's, l'une des rares garderies bilingues à Ottawa. Tandis que les audiences de grief approchent à grands pas, nous continuons de demander au Conseil du Trésor de revenir sur le changement discriminatoire qu'il a apporté à sa directive sur l'utilisation du congé 699 pour des raisons familiales. Nous invitons tous les membres à qui on a refusé le congé 699 à déposer un grief afin que nous puissions étayer les griefs de principe.

Parfois, la solidarité, c'est offrir son temps et ses ressources en soutien d'une cause. Parfois, c'est faire front commun et travailler ensemble pour changer les choses. Cependant, la solidarité est toujours synonyme de communauté.

<u>Campagnes</u>

La RCN a participé à des campagnes nationales de lutte contre la privatisation, telles que la campagne AFPC-UEDN Exposez les coûts, à la Défense nationale. Ces campagnes,

lancées pendant la pandémie, ont jusqu'à présent inclus une conférence de presse virtuelle, pour laquelle j'étais le porte-parole francophone, des webinaires régionaux et la promotion des outils d'action en ligne. Et notre travail contre la privatisation se poursuit avec une campagne contre la sous-traitance des centres d'appels de l'Agence du Revenu.

Notre campagne régionale pour un lieu de travail sain aux Terrasses de la Chaudière (LTDLC) a permis de réaliser des progrès importants. Le vice-président exécutif national du SEN, le confrère Andrew Shaver, et moi-même continuons à rencontrer régulièrement le sous-ministre adjoint aux SPAC, Stéphan Déry. Les discussions ont été positives, et il y a eu une communication continue ainsi que des mises à jour sur le travail effectué pour moderniser LTDLC et créer un environnement de travail plus sain.

La RCN a aussi participé à la campagne « Nationalisons Revera » (« *Make Revera Public* ») qui demande au gouvernement de faire en sorte que les établissements de soins de longue durée privés à but lucratif deviennent des propriétés publiques. En tant que VPER, j'ai participé à une table ronde organisée par Free Transit Ottawa pour parler de la campagne.

Éducation

Depuis que la pandémie a tout déplacé en ligne, la Section de l'éducation de l'AFPC a entrepris de modifier notre programme d'éducation pour qu'il soit offert au moyen de modules virtuels et de séances d'apprentissage en ligne. Nous encourageons les membres à profiter de la nouvelle formation en ligne offerte sur le site Web national de l'AFPC. Le lancement du cours l'ABC du syndicat en mode virtuel a eu lieu au printemps 2021, et nous attendons maintenant avec impatience celui consacré au traitement des griefs.

Au niveau régional, nous avons organisé plusieurs webinaires sur le retour au travail, l'utilisation du congé spécial 699, l'organisation virtuelle et la violence sur le lieu de travail. Nous avons aussi offert des formations virtuelles sur la grève et des formations spécialisées pour répondre à des besoins particuliers de sections locales. J'aimerais aussi souligner le travail de notre consœur Chantal Fortin qui, à titre de présidente du Comité de l'Éducation et de VPER suppléante, a pris l'initiative d'élaborer un programme de mentorat pour l'AFPC-RCN.

Dossiers nationaux

Au niveau national, je suis chargé des dossiers de négociation de Nav Canada et de Parcs Canada, du dossier des jeunes travailleuses et travailleuses, en collaboration avec le confrère Jamey Mills, VPER de l'AFPC-CB. Et avec le confrère Yvon Barrière, VPER de l'AFPC-QC, je copréside aussi le dossier des sections locales à charte directe ainsi que celui des langues officielles.

Conclusion

Les prochains mois s'annoncent difficiles. La pandémie a bouleversé notre façon de travailler et a mis notre santé mentale à rude épreuve. Notre génération est confrontée à des crises politiques, sociales et économiques qu'elle n'a jamais connues.

Les lacunes et les inégalités au sein de la société ont été révélées au grand jour. Nous ne pouvons plus ignorer le racisme systémique qui y sévit ni l'oppression dont sont victimes de nombreuses communautés. Les brèches dans notre filet de sécurité sociale causent souffrance et tort aux travailleuses et travailleurs. On constate une recrudescence des mesures législatives antisyndicales et des discours haineux. Nous devons nous attaquer de front les injustices, éradiquer la discrimination et l'oppression coloniale dans nos structures, et œuvrer à la création d'un monde plus juste pour tous et toutes.

Face à cette situation, nous, les membres de l'Alliance de la fonction publique du Canada, devons agir comme des leaders. Nous devons relever des défis et répondre à des questions pour lesquels nous n'avons ni solutions ni réponses. C'est à nous et rien qu'à nous de tracer le chemin à suivre et de trouver les pistes de solution.

Notre syndicat devra s'adapter. Nous devrons faire preuve de créativité, d'innovation et de passion pour faire avancer notre mouvement. Le cran et la détermination seront essentiels aux combats à venir. Nous devrons nous recentrer sur la véritable force du mouvement syndical : ses membres. Il nous faudra renforcer les capacités en mobilisant les membres sur le terrain et unifier notre mouvement afin de relever les défis de l'heure. Ne vous laissez pas décourager par les obstacles à aplanir chers consœurs, confrères et camarades. Gardez espoir, faites preuve de détermination, de volonté et d'acharnement!

Unis, nous, les travailleuses et les travailleurs, nous avons un grand pouvoir.

L'union fait la force.

Solidarité,

p/a Alex Silas François Zarraga

Que soit adopté le rapport du VPER-RCN.

MOTION ADOPTÉE

<u>Question de privilège</u>

Alan Craig

- De la part du Gîte Ami : si vous avez du temps à leur consacrer, des habits ou d'autres dons à leur offrir, n'hésitez pas à le faire.

Rapport de la VPER suppléante

Chantal Fortin présente son rapport.

J'ai eu l'honneur de mériter votre confiance pour servir en tant que VPER suppléante depuis juin 2020 et présidente du comité d'Éducation pendant 10 ans. Je compte sur cette confiance pour continuer à vous servir, car je présente de nouveau ma candidature à ces deux postes.

Formation et éducation

La pandémie a perturbé nos activités d'apprentissage régulières. Je suis très fière de notre fantastique personnel à l'AFPC qui a dû réinventer nos activités de base, dont le cours L'ABC du syndicat, pour les offrir en mode virtuel. Mais ces professionnels dévoués nous ont donné l'impression que cette tâche ardue s'était fait facilement. Je vous invite à vous joindre à moi pour les remercier!

Table ronde sur l'avenir du travail

Le Comité d'éducation travaille à l'organisation d'une table ronde ayant pour thème « L'avenir du travail ». Des spécialistes nous aideront à déterminer à quoi ressemblera le travail après la pandémie, dans un an, cinq ans et dix ans. Je ne veux pas vous en dire plus pour l'instant. Restez à l'affût, d'autres renseignements à ce sujet vous seront communiqués sous peu!

Programme de mentorat, projet pilote

Le mentorat facilite le transfert des connaissances et la mise en commun de compétences, d'idées et de l'expérience d'une génération de militants à l'autre.

L'année dernière, j'ai conçu le cadre d'un programme de mentorat pour la RCN : ses objectifs, les critères de jumelage des mentors et des personnes mentorées, des documents d'orientation pour faciliter les partenariats, les difficultés potentielles à surveiller et la façon de les surmonter.

J'ai le plaisir de vous annoncer que nous lancerons un projet pilote pour un nombre limité de participants peu après le congrès. Les personnes qui souhaitent y participer doivent communiquer avec le bureau du VPER. Je suis convaincue que cet outil permettra de renforcer les sections locales et l'ensemble de notre région.

Guide à l'intention des dirigeantes et dirigeants du Conseil de l'AFPC-RCN

Un autre projet auquel j'ai consacré beaucoup de temps libre est la création d'un guide visant à aider les nouveaux membres du bureau de direction du Conseil de la région de la capitale nationale (CRNC) de l'AFPC à mieux comprendre leur rôle et à s'acquitter de leurs nouvelles fonctions.

J'ai rédigé la première version de ce guide en 2013. Huit ans plus tard, je suis ravie d'annoncer que la version à jour sera publiée dans les prochains mois. Je veillerai personnellement à ce que tous les dirigeantes et les dirigeants nouvellement élus ainsi que leurs suppléants en reçoivent un exemplaire.

Ce guide de référence est également utile aux personnes qui aspirent à un poste au Bureau de direction et aux membres de la base qui veulent comprendre le rôle et les fonctions du Conseil et de sa direction.

Droits de la personne, antiracisme et antidiscrimination

Les droits de la personne ont toujours été au cœur de mes activités syndicales, et bien avant mon élection au poste de VPER suppléante. Je pense qu'il est important de s'informer sur ces sujets et de prendre connaissance des expériences des autres.

LGBTQ2+

J'ai suivi une excellente formation offerte par GRIS Québec où l'on a expliqué les concepts de genre, de sexe, d'attirance et d'expression de genre. J'envisage de collaborer avec le Comité de la fierté afin d'offrir une formation de sensibilisation similaire dans la RCN.

Questions autochtones

Je suis actuellement le cours *Indigenous Canada,* offert par l'Université de l'Alberta. Ce cours examine, selon leur point de vue, les problèmes historiques et contemporains des peuples autochtones. Le cours m'a vraiment ouvert les yeux à leurs réalités!

Racisme anti-noir

Je m'éduque sans cesse sur la façon dont la discrimination, le racisme et le « point de vue des Blancs » sont imbriqués dans nos relations, nos pratiques sociales, nos institutions et la façon dont est présentée l'histoire du pays. Au cours de la dernière année, j'ai participé à plusieurs webinaires et discussions en ligne sur le racisme anti-noir, organisés par l'AFPC, le Congrès du travail du Canada et la Fédération du travail de l'Ontario.

Lutte contre la discrimination

Je ne redoute pas les conversations difficiles qu'il importe d'avoir, même lorsqu'elles m'interpellent sur le plan personnel. De plus, en tant que personne ayant un handicap et

en tant que Canadienne francophone vivant hors du Québec, je veux sensibiliser les gens aux défis que posent les handicaps et les barrières linguistiques et culturelles.

Dès que les activités d'apprentissage en personne reprendront, j'aimerais mettre sur pied une « école des droits de la personne » dans notre région pour approfondir ces conversations et améliorer la compréhension de nos différences. Ainsi, nous pourrons faire front commun et revendiquer des changements dans nos milieux de travail et dans la société.

Préoccupations relatives au travail et à l'enseignement à domicile des enfants

Le bien-être des parents me préoccupe beaucoup. Nombre d'entre eux sont épuisés à force de cumuler travail et enseignement à domicile de leurs enfants. De plus, beaucoup ressentent une pression et un manque de soutien de la part de leur employeur.

Je continue de porter ces histoires au premier plan afin que ces personnes et leurs familles ne soient pas laissées pour compte.

Filet de sécurité sociale du Canada et privatisation

La pandémie a mis au grand jour les problèmes et les inégalités causés par la privatisation et les lacunes dans notre filet de sécurité sociale. Nous avons tous entendu ou avons été témoins de la façon dont certaines personnes et communautés ont été durement touchées par la pandémie, notamment les personnes âgées, les travailleurs vulnérables, les personnes ayant divers handicaps et les groupes minoritaires. Nous ne devons pas les oublier.

Je me réjouis de la collaboration avec nos partenaires dans le cadre de nos revendications auprès du gouvernement fédéral et des gouvernements de l'Ontario et du Québec pour une responsabilité et une équité accrues. Je représente l'AFPC auprès des organisations suivantes.

Équité Outaouais
Organisation qui milite pour un investissement provincial équitable en matière de services de santé et d'éducation dans l'Outaouais.

Coalition de la santé d'Ottawa
Organisation qui se consacre à la protection et à l'amélioration du système de santé canadien et qui préconise l'amélioration des soins aux personnes âgées dans les établissements de soins de longue durée.

Fédération du travail de l'Ontario (FTO)
En tant que membre du Conseil d'administration représentant l'AFPC-RCN, je contribue au travail de la FTO en prônant des changements positifs pour les travailleuses et travailleurs de l'Ontario.

p/a Chantal Fortin Tony Nicolas

Que soit adopté le rapport de la VPER suppléante.

MOTION ADOPTÉE

Rapport du Comité des résolutions des Statuts

Avant que l'on ne passe au rapport du comité des résolutions des statuts, le confrère Silas informe la délégation que nous avons en tout reçu 23 résolutions : 2 résolutions sur les statuts, 14 résolutions générales et 7 résolutions générales tardives.

Outre les 23 résolutions soumises au présent congrès, 3 ont été jugées irrecevables par le président national. Les numéros sont précédés de GEN ou BL, lettres qui désignent le comité auquel la résolution a été assignée : GEN pour le comité des résolutions générales et BL pour le comité des statuts.

La direction du CRCN a constitué un comité des résolutions qui est chargé d'examiner, de formuler des recommandations et de produire des rapports sur les résolutions générales et les résolutions des statuts.

Ces résolutions sont jugées tardives parce qu'elles ont été reçues après la date limite initiale et sont considérées comme des points qui auraient pu être traités dans une résolution avant la date limite. Cela signifie qu'elles ne portaient pas spécifiquement sur des sujets que l'on n'aurait pas pu traiter avant 2020 ou 2021.

J'aimerais préciser que les délégués disposeront de trois minutes au micro pour débattre des résolutions. Vous pourrez poser une question avant de vous engager dans le débat, mais ce doit vraiment être une question. Si vous parlez pendant une minute et demie et concluez par une interrogation, les autres et moi, la présidence, considérerons que vous débattez du sujet au lieu de poser une question. Le cas échéant, soit je vous interromprai et vous demanderai de poser votre question, ou je vous interromprai et démarrerai le chrono du débat.

Cela étant dit, je me réjouis de la tenue d'un débat sain sur les résolutions présentées à notre congrès. Je cède maintenant la parole aux coprésidentes du comité des résolutions, les consœurs Chantal Fortin et Diane Girouard.

Présentation des résolutions

Les coprésidentes du comité des résolutions générales présentent le rapport.

Les membres délégués suivants au congrès ont été désignés membres du Comité des résolutions générales.

- Chantal Fortin, coprésidente du comité, Syndicat de l'Emploi et de l'Immigration du Canada (SEIC), section locale 70708
- Diane Girouard, coprésidente du comité, Syndicat des travailleurs de la santé et de l'environnement (STSE), section locale 70008
- Renelle Chalifoux, Syndicat de l'Agriculture (AGR), section locale 70139
- Tony Nicolas, Syndicat de l'Emploi et de l'Immigration du Canada (SEIC), section locale 70704
- Ayrin Proulx, Syndicat des services gouvernementaux (SSG), section locale 70013
- François Zarraga, Syndicat des services gouvernementaux (SSG), section locale 70013

Le Comité a tenu une réunion le 17 février au bureau régional d'Ottawa et par téléconférence les 26 février et 3 mars. Il a discuté des résolutions des statuts et les a examinées.

Le Comité a fixé l'ordre de priorité suivant :

Recommandations portant adoption – Priorités

BL-001 Réunions du Conseil de la RCN

Recommandations portant rejet

BL-002 Assemblée extraordinaire du CRCN

Résolutions irrecevables

BL003 – VPER par intérim
BL004 – VPER par intérim

Le Comité tient à remercier Claudine Prophète (secrétaire du Comité), Nairra Tariq et Élisabeth Woods (conseillères techniques du Comité), qui ont contribué aux travaux du Comité et à la préparation du présent rapport.

Rappel au Règlement

Tony Nicolas

- Le confrère Nicolas demande comment s'abstenir dans le cadre du vote électronique.
- Le confrère Silas répond que les personnes qui souhaitent s'abstenir ne voteront tout simplement pas; leur vote sera comptabilisé comme une abstention.

Résolution BL-001 Réunions du Conseil de la RCN

p/a Chantal Fortin Diane Girouard

Que le Congrès adopte la recommandation du Comité d'adopter la résolution BL-001 rédigée en ces termes :

ATTENDU QUE le Conseil de la RCN (CRCN) pourrait transmettre ses nombreux rapports et mises à jour de ses réunions par d'autres moyens de communication, comme la vidéoconférence;

ATTENDU QUE le bureau de direction du CRCN s'occupe des affaires de l'AFPC-RCN entre les congrès de la région;

ATTENDU QUE cela représenterait une économie d'environ 6 000 $ par année, somme qui ne comprend pas le coût des services d'interprétation et des services techniques;

ATTENDU QUE les économies réalisées permettraient à l'AFPC-RCN d'organiser d'autres activités à l'intention des membres, comme une formation de plusieurs jours pour les membres des comités régionaux :

IL EST RÉSOLU QUE l'alinéa 7.1.2 des Statuts et Règlements du conseil de la région de la capitale nationale soit modifié comme suit :

Les membres du CRCN se rencontrent deux fois par année, avant les réunions du Conseil national d'administration (CNA). L'une des deux assemblées revêt la forme d'une assemblée générale annuelle (AGA) de deux jours qui se tient au mois d'avril, mai ou juin.

Motif

En supprimant l'obligation de tenir trois assemblées générales, le CRCN dispose d'une plus grande marge de manœuvre pour utiliser son budget; ce qui lui permettra d'organiser d'autres types de réunions, d'activités ou de formation tout au long de l'année.

MOTION DEMANDANT L'ADOPTION DE LA RÉSOLUTION BL-001 REJETÉE

Rapport du comité des lettres de créance – 13 h 30

p/a Lorraine Boyce Imre Bene

Que le rapport suivant soit adopté.

Personnes déléguées accréditées	128
Observatrices et observateurs	26
Personnes invitées	18
Total	172

MOTION ADOPTÉE

Rapport du Comité des résolutions générales

Les coprésidences du Comité des résolutions générales présentent le rapport.

Les personnes déléguées suivantes au congrès ont été désignées membres du Comité des résolutions générales :

- Chantal Fortin, coprésidente du Comité, Syndicat de l'Emploi et de l'Immigration du Canada (SEIC), section locale 70708;
- Diane Girouard, coprésidente du Comité, Syndicat des travailleurs de la santé et de l'environnement (STSE), section locale 70008;
- Renelle Chalifoux, Syndicat de l'Agriculture (AGR), section locale 70139;
- Tony Nicolas, SEIC, section locale 70704;
- Ayrin Proulx, Syndicat des services gouvernementaux (SSG), section locale 70013
- François Zarraga, SSG, section locale 70013

Le Comité s'est réuni au bureau d'Ottawa le 17 février, et par téléconférence, le 26 février, pour passer en revue les résolutions générales et en discuter.

Le Comité a fixé l'ordre de priorité suivant :

Recommandations portant adoption – Priorités

GEN-002 – Conférence nationale des jeunes membres
GEN-010 – Formation pour les membres du Comité du CRCN/Conseil régional
GEN-007 – Changements climatiques : réduction de notre empreinte carbone
GEN-008 – Changements climatiques : réduction de notre empreinte carbone
GEN-004 – Représentation des jeunes membres aux congrès régionaux de l'AFPC
GEN-005 – Représentation des jeunes membres aux congrès nationaux de l'AFPC
GEN-013 – Promouvoir les initiatives de la coalition Chaque canadien compte (CCC) pour un programme national de soutien aux personnes ayant un handicap
GEN-012 – Promouvoir les initiatives de la coalition Chaque Canadien compte (CCC) pour un programme national de soutien aux personnes ayant un handicap
GEN-009 – Non à la privatisation des services du gouvernement fédéral

Recommandations de rejet

GEN-001 – Comité national des jeunes membres
GEN-003 – Symposium régional annuel des jeunes membres
GEN-011 – Dons aux sans-abri
GEN-014 – Inclusion des modes de communications numériques

GEN-015 – Création d'une coalition pour un régime universel de services de garde à Ottawa

Recommandations irrecevables

GEN-006 – Changements climatiques : partenariat AFPC et Arbres Canada

Le Comité tient à remercier Claudine Prophète (secrétaire du Comité), Nairra Tariq et Elisabeth Woods (conseillères techniques du Comité), qui ont contribué à la préparation du présent rapport.

GEN-002 – Conférence nationale des jeunes membres

p/a Chantal Fortin Diane Girouard

Que le Congrès adopte la recommandation du Comité d'**adopter** la résolution GEN-002 rédigée en ces termes :

ATTENDU QUE les jeunes sont l'avenir de toute organisation et du syndicat et qu'il faut leur offrir du soutien et de la formation;

ATTENDU QUE les jeunes travailleurs et travailleuses sont de plus en plus présents et engagés dans des activités politiques au sein de notre organisation syndicale dans les secteurs universitaire et fédéral ;

ATTENDU QUE les jeunes ont besoin d'un forum où ils peuvent débattre des sujets qui les touchent en particulier, par exemple le travail précaire, les services de garde d'enfants et la négociation à deux vitesses;

ATTENDU QUE le nombre de jeunes travailleuses et travailleurs que nous représentons a sensiblement augmenté et que le syndicat est de plus en plus solide;

ATTENDU QUE nous avons des comités des jeunes et que le Conseil de la région élit un membre pour les représenter afin qu'ils aient voix au chapitre au sein du syndicat;

ATTENDU QUE d'autres grands syndicats comme UNIFOR, le SCFP et le SEFPO tiennent des conférences nationales des jeunes membres;

ATTENDU QUE la structure actuelle de nos engagements financiers ne prévoit pas de fonds pour une Conférence nationale des jeunes membres;

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC organise une Conférence nationale triennale entièrement subventionnée pour permettre aux jeunes membres de faire du réseautage et de chercher des solutions aux problèmes qui leur sont propres.

Motif

Il est important d'offrir aux comités régionaux des jeunes une occasion d'échanger à l'échelle nationale.

Motion demandant qu'il y ait mise aux voix

p/a Christine Griffith Ginette Foucault

La motion portant sur la mise aux voix de la question est adoptée.

LA MOTION DEMANDANT L'ADOPTION DE LA RÉSOLUTION EST ADOPTÉE.

Question de privilège

Mike Chartrand
Steve Viens

- Ils remercient tous deux l'équipe technique et le personnel qui travaille en coulisses.

VENDREDI 14 MAI 2021 – SÉANCE DE L'AVANT-MIDI

Rapport du comité des lettres de créance – 9 h

p/a Imre Bene Lorraine Boyce

Que le rapport suivant soit adopté

Personnes déléguées accréditées	83
Observatrices et observateurs	17
Personnes invitées	3
Total	103

MOTION ADOPTÉE

Allocution du président national de l'AFPC

Le confrère Alex Silas présente le président national, Chris Aylward, qui livre le message suivant :

Consœurs, confrères et amis, je suis heureux d'assister avec vous au congrès de la région de la capitale nationale 2021.

Avant de commencer, je souhaite reconnaître que je me trouve sur le territoire traditionnel non cédé du peuple algonquin anishinabé.

Comme vous tous, j'aimerais évidemment que nous puissions nous rencontrer en personne. L'an dernier, nous avons pris la décision difficile de reporter tous les congrès des régions et des Éléments, de même que notre congrès national, dans l'espoir que la pandémie finisse par se résorber et que nous puissions nous rassembler de nouveau, comme avant.

Malheureusement, ce n'est pas le cas, et nous ne sommes pas encore sortis du bois. Mais nous n'abandonnerons pas la partie pour autant. Nous savons bien que les longues réunions virtuelles sont loin d'être idéales et qu'elles ont leurs limites, mais il est important que notre syndicat poursuive son travail essentiel, pour lequel nous devons rassembler les membres. Et c'est ce que nous ferons, malgré les défis actuels.

Les prochains jours nous permettront de passer en revue ce que nous avons accompli depuis notre dernière rencontre et de décider de ce que nous voulons faire au cours des deux prochaines années. Si la RCN est la plus petite région de l'AFPC du point de vue géographique, elle compte plus de membres que n'importe laquelle des autres régions. Les rapports d'Alex et de Chantal ont fait valoir vos nombreuses réussites et activités des dernières années. Je sais que vous examinerez attentivement les questions dont nous avons discuté ces derniers jours pour prendre ensemble de bonnes décisions.

Je saisis cette occasion pour remercier Alex et souligner son leadership au cours de la dernière année. Il a assumé son rôle durant une période difficile et, malgré les défis qui se sont multipliés pendant la pandémie, Alex n'a jamais oublié les membres. Il a fait preuve d'enthousiasme pour trouver de nouvelles méthodes en vue d'accroître la participation des membres et la visibilité de notre syndicat, dans le milieu de travail et auprès du public. Je remercie Alex d'avoir apporté une nouvelle perspective à nos discussions au CEA, grâce à son expérience de jeune travailleur et de membre d'une SLCD.

Vous n'êtes pas sans savoir que nous avons reçu de très mauvaises nouvelles de l'ARC sur l'imposition du dédommagement Phénix. Savez-vous pourquoi l'ARC ne réexaminera pas sa décision? Parce que le Conseil du Trésor refuse de fournir un énoncé conjoint des <u>faits</u> qui lui aurait permis de corriger son interprétation de la nature de l'entente. Le Conseil du Trésor a refusé de coopérer – rien de moins. Il a refusé de signer l'énoncé conjoint des faits. Il ne s'agissait pas d'opinions ou d'analyses, <u>mais bien de faits</u>.

Le Conseil du Trésor est frustré parce que nous avons négocié pour nos membres une meilleure entente que les autres syndicats. Il est fâché d'avoir eu à bonifier le montant accordé aux autres syndicats en raison de la clause de parité qu'ils avaient négociée. Il ne voulait pas le faire, alors il s'en prend maintenant aux membres de l'AFPC.

Je peux vous assurer que l'AFPC prendra tous les moyens nécessaires – y compris des actions en justice – pour infirmer cette décision et faire en sorte que les membres reçoivent le plein dédommagement qu'ils méritent. Un dédommagement juste pour les années de misère, de stress, d'exaspération, de douleur et de souffrance. Nous continuerons de vous tenir au courant. J'espère que toutes les personnes touchées par cette situation parmi vous se sont servies de notre outil en ligne pour demander au ministre Duclos de signer la déclaration, et que vous avez invité tout le monde de votre section locale à faire de même. Le message doit venir de vous.

Il s'est passé beaucoup de choses dans la RCN depuis la dernière fois que vous vous êtes réunis pour le congrès. Les bouleversements entraînés par la COVID-19 ont eu des répercussions partout au pays et aux quatre coins du monde.

Nous en sommes maintenant à la deuxième année de grandes perturbations. La pandémie a mis au jour l'iniquité systémique profonde qui règne au Canada et qui ne date pas d'hier.

Au cours des premiers mois, la participation des femmes au marché du travail est tombée à son niveau le plus bas en 30 ans. D'une part, les femmes formaient la majorité de la main-d'œuvre dans les secteurs les plus durement touchés par la pandémie et beaucoup d'entre elles ont perdu leur emploi. D'autre part, nombreuses sont les mères qui ont été forcées de quitter leur emploi ou de réduire leurs heures de travail pour s'occuper de leurs enfants lorsque les écoles et les services de garde ont fermé.

Les communautés autochtones, noires, asiatiques et racialisées connaissent un taux d'infection et de mortalité beaucoup plus élevé que la communauté blanche en raison des inégalités dans l'accès aux soins de santé et de la situation socioéconomique. La pandémie a aussi entraîné une montée du racisme, comme en font foi les attaques choquantes dirigées contre les Canadiens d'ascendance asiatique.

Malgré tout, les militants syndicaux ont réagi en s'unissant pour la justice. Prenons par exemple la question des congés de maladie. L'AFPC s'est battue vigoureusement pour protéger nos congés de maladie. Les éclosions de COVID-19 et la transmission du virus dans les lieux de travail partout au Canada montrent bien que les congés de maladie payés sont essentiels à la protection de la santé publique.

De nombreuses fédérations de travailleuses et travailleurs et leurs affiliés, dont l'AFPC, font pression sur les gouvernements provinciaux pour qu'ils adoptent une politique de congés de maladie. Nous exigeons des congés de maladie payés, suffisants, faciles d'accès, universels et permanents. Les travailleuses et travailleurs ont besoin de congés de maladie payés pendant la pandémie ET après.

Au Canada, la majorité des travailleuses et travailleurs – 58 %, si je ne m'abuse – ne disposent pas de congés de maladie payés, et ce pourcentage est plus élevé dans les emplois moins rémunérés. Rester à la maison quand on ne se sent pas bien n'est pas une option quand on n'a pas de congés de maladie payés. Il faut forcer les employeurs

à offrir des congés de maladie : ils ont la responsabilité de procurer un lieu de travail sain et sûr et de fournir des avantages décents aux personnes qu'ils embauchent. Nous devons continuer de nous battre pour que toutes les travailleuses et tous les travailleurs y aient accès.

Notre syndicat a aussi participé à la lutte pour la justice raciale, qui a pris beaucoup d'ampleur pendant la pandémie.

Nous sommes passés de la parole à l'acte.

Le Comité exécutif de l'Alliance a récemment approuvé l'ambitieux Plan d'action contre le racisme, axé sur les membres, dont il sera question à la prochaine rencontre du Conseil national d'administration. Les membres auront accès à de la formation, pourront donner leur avis et contribuer à lutter contre le racisme dans tous les lieux de travail. Nous apportons également d'importantes modifications à notre propre syndicat. Nous avons déjà tenu plusieurs séances de formation sur le racisme à l'intention du Conseil national d'administration et nous nous engageons à en offrir d'autres. Nous nous employons à offrir plus de formation à l'ensemble du personnel et sommes déterminés à faire ce qu'il faut pour éradiquer le racisme systémique au sein de notre syndicat. Il est plus que temps, et je suis fier que notre syndicat fasse preuve d'initiative dans cette lutte.

La pandémie a changé bien des choses, y compris dans la fonction publique fédérale, où travaillent la majorité des membres de l'AFPC. De nouveaux programmes de soutien du gouvernement fédéral ont été créés en un temps record, et la prestation des services a été profondément transformée. Le travail a été restructuré, et réattribué au sein des ministères et entre les ministères, et ce, très rapidement.

La plupart des fonctionnaires fédéraux membres de l'AFPC travaillent à domicile. D'après notre récent sondage auprès des unités de négociation du Conseil du Trésor et des agences, trois membres sur quatre travaillent à distance depuis le début de la pandémie.

Les autres travaillent dans des milieux complètement transformés : les tâches essentielles de première ligne étant exécutées dans des conditions extraordinaires et souvent plus dangereuses qu'avant.

On ne saurait exagérer les effets néfastes de la pandémie sur la santé physique et mentale de nos membres, peu importe où ils travaillent.

Tous les changements qu'elle a engendrés auront des répercussions importantes sur la façon de mener nos activités syndicales dans les prochains mois, voire les prochaines années. Même lorsque nous aurons atteint l'immunité collective grâce à la vaccination, le télétravail demeurera sans doute la norme. D'après le sondage réalisé auprès de nos membres, 81 % des personnes interrogées veulent continuer de travailler à domicile au moins une partie du temps, en permanence. Et le gouvernement a laissé entendre que ce serait le cas pour un grand nombre d'entre eux.

Nous devons nous faire à cette nouvelle réalité – et le plus tôt sera le mieux. Nous devons repenser notre façon de faire participer les membres à la négociation collective, d'accomplir notre mandat politique et de représenter et de servir nos membres.

La distribution de tracts devant le lieu de travail – moyen par excellence d'interpeller les membres – n'est pas aussi efficace quand seulement un quart des personnes salariées s'y rendent selon des horaires différents. Il sera encore plus difficile qu'avant de convaincre les membres d'assister aux réunions syndicales. Nous ne pourrons plus compter sur les conversations dans la cuisine ou devant le distributeur à eau. Et peu de gens liront les avis sur le babillard du syndicat.

Nous avons de grandes questions à nous poser : Comment un membre peut-il joindre rapidement son délégué syndical ou sa déléguée syndicale quand ni l'un ni l'autre ne travaille sur les lieux? Comment joindrons-nous les nouvelles personnes salariées et les encouragerons-nous à signer une carte d'adhésion? Comment veillerons-nous à leur santé et à leur sécurité si un grand nombre d'entre elles travaillent à domicile?

Nous trouverons de nouveaux moyens de communiquer avec nos membres. Les communications électroniques à sens unique ne suffisent plus. Nous devrons explorer de nouveaux outils de participation et de nouvelles méthodes d'organisation et de mobilisation.

Parce que ce sont nos membres qui font la force de notre syndicat, la participation et la mobilisation font toute la différence entre le succès et l'échec, chaque fois.

Compte tenu de l'incertitude économique qui nous attend, la solidarité sera particulièrement importante.

Le budget fédéral qui vient d'être déposé est loin d'être un budget d'austérité. Le gouvernement libéral entend injecter des milliards de dollars dans l'économie et apporter un soutien aux secteurs sinistrés et aux travailleurs et travailleuses en difficulté. C'est une bonne chose, et les emplois au sein de la fonction publique se maintiendront, voire augmenteront légèrement.

Cependant, rien de tout cela ne facilitera la négociation; en fait, cela pourrait nous compliquer grandement la tâche.

On nous dira sans doute que nos préoccupations de fonctionnaires ne sont pas une priorité. On nous dira que notre situation est enviable comparativement à celle des autres. On nous dira que nous avons de la chance d'avoir un emploi, des congés de maladie payés, des avantages sociaux et d'autres droits que tant d'autres travailleurs et travailleuses ont perdus.

Or, nous ne pouvons pas, devant ces arguments, diminuer nos attentes quant à l'amélioration de nos conditions et de notre salaire. En fait, il est plus important que jamais

d’élever la barre afin que les autres travailleurs et travailleuses cessent de se faire écraser.

Le gouvernement Trudeau ne cesse de répéter que la seule façon pour le Canada de redresser son économie et de tourner la page après la pandémie est de rebâtir en mieux. Cela vaut autant pour la fonction publique fédérale que pour les autres secteurs. La fonction publique fédérale était là pour le Canada pendant la pandémie. Les membres de l’AFPC ont montré leur dévouement et leur valeur à maintes reprises, jour après jour. Ce serait la moindre des choses que leur valeur soit reconnue par un dédommagement juste.

Il en va de même pour les membres de l’AFPC travaillant dans les aéroports, la sécurité et d’autres secteurs clés de l’économie. Pendant la pandémie, des travailleuses et des travailleurs ont été à maintes reprises qualifiés d’essentiels, tandis que d’autres étaient ignorés. Pourtant, tous les employeurs dépendent du travail de leur main-d’œuvre. Les travailleuses et travailleurs sont donc tous essentiels. Cela veut dire que tous les travailleurs et toutes les travailleuses, quelle que soit la nature de leur travail, ont droit à un salaire décent et à des conditions de travail décentes.

En nous organisant avec cœur et détermination, en rehaussant les attentes de nos membres et en montrant à tous les employeurs que nous sommes prêts à nous battre, nous pouvons obtenir ce qui nous revient.

Je sais que la dernière année a été difficile. Elle nous a fait voir tout ce qui cloche dans l’organisation de notre économie et de notre société. Mais elle a aussi été remplie de gestes de bonté et de manifestations de solidarité et de force. Continuons sur cette lancée pour avancer. Je travaillerai avec vous afin d’exiger des comptes du gouvernement libéral, de lui faire tenir ses récentes promesses et de demander un plan de relance équitable pour le Canada. Je travaillerai avec vous pour défendre les droits des travailleuses et travailleurs, la justice raciale, l’égalité des sexes et la justice sociale.

Je suis impatient d’assister aux débats et aux décisions qui auront lieu dans les prochains jours. Comme beaucoup d’entre vous le savent, la RCN est ma région et je suis aussi un délégué votant à ce congrès.

À ce congrès, vous allez, entre autres choses, élire un ou une VPER, un suppléant ou une suppléante et un trésorier ou une trésorière pour le Conseil de la RCN. Vous allez établir les priorités de notre syndicat dans notre grande région. Et vous allez contribuer à élaborer une stratégie de solidarité ainsi qu’à organiser et à mobiliser les membres en cette période d’incertitude.

Je vous souhaite un excellent congrès.

Comité des résolutions générales (*suite*)

GEN-010 – Formation pour les membres des comités du CRCN et des conseils régionaux

p/a Diane Girouard Chantal Fortin

Que le congrès approuve la recommandation du Comité d'**adopter** la résolution GEN-010, rédigée en ces termes :

ATTENDU QUE les possibilités de formation actuelles destinées aux comités du CRCN et aux conseils régionaux de l'AFPC sont éparpillées dans le calendrier de formation de l'AFPC-RCN;

ATTENDU QU'il serait avantageux pour les membres des comités du CRCN et des conseils régionaux de suivre une formation spécialisée adaptée à leurs besoins;

ATTENDU QUE les membres des comités du CRCN et des conseils régionaux auraient ainsi l'occasion de réseauter, d'échanger des idées sur les bonnes pratiques et de collaborer à des campagnes et à des projets :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC-RCN offre aux membres des comités du CRCN et des conseils régionaux une formation d'au plus deux jours;

IL EST RÉSOLU QUE cette formation soit offerte au moins une fois tous les deux ans;

IL EST RÉSOLU QUE les comités et les conseils régionaux soient consultés sur le choix des sujets qui seront abordés dans cette formation afin que celle-ci réponde à leurs besoins;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE des sujets tels que l'organisation de campagnes stratégiques, les compétences de leadership et les compétences d'animation soient abordés dans cette formation.

Motif

Cette résolution, qui permettra aux comités de travailler ensemble plutôt qu'en vase clos, correspond à une priorité nationale de l'AFPC : la collaboration. De plus, il faut uniformiser le fonctionnement des comités du CRCN.

Appel au règlement

Le confrère Patrick St-Georges note que la consœur Diane Girouard ne peut pas participer au débat et ajoute une motion de renvoi au comité.

Appel au règlement

David Lanthier note que la motion ne saurait modifier l'intention de la résolution.
Le confrère Alex Silas indique que ce sera au comité d'en juger et de la déclarer irrecevable si nécessaire.

Motion de renvoi au comité

La motion a pour but d'ajouter ce qui suit : QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les fonds nécessaires à la tenue de la formation proviennent du budget des comités.
p/a June Dale Christine Griffith

LA MOTION DE RENVOI AU COMITÉ EST REJETÉE.

LA MOTION DEMANDANT L'ADOPTION DE LA RÉSOLUTION GEN-010 EST ADOPTÉE.

GEN-007 – Changements climatiques : Compensation carbone

p/a Chantal Fortin Diane Girouard

Que le congrès approuve la recommandation du Comité d'**adopter** la résolution GEN-007, rédigée en ces termes :

ATTENDU QUE les effets négatifs du rejet de gaz à effet de serre dans l'atmosphère par des éléments polluants tels que la voiture, le train et l'avion sont énormes;

ATTENDU QU'il peut être difficile pour l'AFPC-RCN de proposer des options de transport plus écologiques aux membres qui doivent participer à des activités de l'AFPC en dehors de leur région;

ATTENDU QU'il peut être difficile de noliser un moyen de transport public ou d'organiser du covoiturage afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC-RCN s'engage à jouer un rôle central dans la lutte aux changements climatiques en promouvant activement la compensation carbone;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'AFPC-RCN se dote d'un message type qui sera envoyé par courriel aux membres qui ont à se déplacer afin de les encourager individuellement à compenser leurs émissions de carbone par l'achat d'arbres par l'entremise d'un organisme sans but lucratif appelé Arbres Canada et à utiliser la calculatrice de carbone.

Motif

Les membres ayant à cœur le bien de la planète, le Comité souhaite encourager les gestes bénéfiques et sensibiliser davantage les gens. Le courriel envoyé aux membres en situation de voyage sera un premier pas dans cette direction.

Motion de renvoi au comité

p/a Pat St-Georges Antoine Gomis

Le confrère St-Georges propose d'ajouter un IL EST RÉSOLU afin de préciser que la résolution concerne les activités de l'AFPC.

MOTION ADOPTÉE

La consœur Chantal Fortin indique que le Comité a approuvé le renvoi et modifié le IL EST DE PLUS RÉSOLU comme suit :

- IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'AFPC-RCN se dote d'un message type qui sera envoyé par courriel aux membres qui se déplacent pour assister à un événement ou une activité de l'AFPC-RCN, etc.

LA MOTION DEMANDANT L'ADOPTION DE LA RÉSOLUTION GEN-007 EST ADOPTÉE.

GEN-008 – Changements climatiques : Compensation carbone

p/a Diane Girouard Chantal Fortin

Que le congrès approuve la recommandation du Comité d'**adopter** la résolution GEN-008, rédigée en ces termes :

ATTENDU QUE les effets négatifs du rejet de gaz à effet de serre dans l'atmosphère par des éléments polluants tels que la voiture, le train et l'avion sont énormes;

ATTENDU QU'il peut être difficile pour l'AFPC de proposer des options de transport plus écologiques aux membres qui doivent participer à des activités l'AFPC en dehors de leur région;

ATTENDU QU'il peut être difficile de noliser un moyen de transport public ou d'organiser du covoiturage afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC s'engage à jouer un rôle central dans la lutte aux changements climatiques en promouvant activement la compensation carbone;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'AFPC se dote d'un message type qui sera envoyé par courriel aux membres qui ont à se déplacer afin de les encourager individuellement à compenser leurs émissions de carbone par l'achat d'arbres par l'entremise d'un organisme sans but lucratif appelé Arbres Canada et à utiliser la calculatrice de carbone (un arbre coûte 6 $).

Motif

Pour le bien de la planète, le Comité souhaite encourager les gestes bénéfiques et sensibiliser davantage les gens. Le courriel envoyé aux membres qui ont à se déplacer sera un premier pas dans cette direction.

Motion de renvoi au comité

p/a Steve Viens Philip Griffin

Le confrère Viens propose d'ajouter un IL EST RÉSOLU afin de préciser que la résolution concerne les activités de l'AFPC.

MOTION ADOPTÉE
La consœur Diane Girouard indique que le Comité a approuvé le renvoi et modifié le IL EST DE PLUS RÉSOLU comme suit :

Le confrère Viens propose d'ajouter un IL EST RÉSOLU pour préciser que la résolution concerne les événements de l'AFPC.

Motion demandant le vote

p/a Ginette Foucault Patrick Guillot

MOTION ADOPTÉE

LA MOTION DEMANDANT L'ADOPTION DE LA RÉSOLUTION GEN-008 EST ADOPTÉE.

Question de privilège

Le confrère Mike Chartrand signale qu'il voulait voter contre la motion demandant l'approbation de la résolution GEN-008, mais qu'il a fait le contraire par inadvertance.

Le confrère Chartrand se dit également déçu qu'un seul rapport de membres ait été déposé. « Quand on brigue un poste, on doit suivre les règlements et respecter ceux et celles qui nous ont donné leur appui et qui ont voté pour nous. »

Rapport du Comité des lettres de créance 10 h 47

p/a Imre Bene Lorraine Boyce

Que soit adopté le rapport suivant :

Personnes déléguées accréditées	126
Observateurs et observatrices	16
Invités et invitées	12
Total	154

MOTION ADOPTÉE

Comité des finances

La consœur Diane Girouard indique qu'en raison de la pandémie, le Comité des finances n'a pas été en mesure de faire auditer les états financiers de 2020. Une fois que ce sera fait, ils seront examinés à la prochaine assemblée générale annuelle.

Présentation des états financiers audités de 2019

p/a Diane Girouard Tony Nicolas

Que les états financiers audités soient adoptés.

Période de questions.

LA MOTION DEMANDANT L'ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS EST ADOPTÉE.

Mise à jour : budget de la RCN de 2020

La consœur Diane Girouard fait un survol de la mise à jour du budget de 2020.

Rapport de la trésorière de la RCN
p/a Diane Girouard
Que soit adopté le rapport de la trésorière de la RCN.

MOTION ADOPTÉE

Rapport du Comité des lettres de créance

p/a Lorraine Boyce Imre Bene

Que soit adopté le rapport suivant :

Personnes déléguées accréditées	126
Observateurs et observatrices	26
Invités et invitées	12
Total	164

MOTION ADOPTÉE

Rapports des comités régionaux et des conseils régionaux

p/a Sandrine Oka Judith Balthazar

Que les rapports des comités régionaux soient adoptés en bloc. **(Annexes II à - xx)**

MOTION ADOPTÉE

LA MOTION DEMANDANT L'ADOPTION EN BLOC DES RAPPORTS DES COMITÉS RÉGIONAUX ET DES CONSEILS RÉGIONAUX EST ADOPTÉE.

Rapports des membres hors cadre

p/a François Zarraga Janet Connor

Que les rapports des membres hors cadre soient adoptés en bloc. **(Annexes xx-xx)**

MOTION ADOPTÉE

Tony Nicolas

Délai de deux semaines

- Le confrère Nicolas indique qu'il n'a pas déposé de rapport écrit. Il fait un survol du travail accompli avec ACORN (lutte pour les droits des locataires). Il rend aussi compte du travail accompli à titre de délégué syndical en chef, notamment donner un second souffle au Réseau des déléguées et délégués syndicaux dans la RCN.

June Dale

- La consœur Dale parle des exigences réglementaires qui n'ont pas été respectées par les membres hors cadre. Elle se dit déçue qu'un seul membre hors cadre ait déposé un rapport écrit.

LA MOTION DEMANDANT L'ADOPTION EN BLOC DES RAPPORTS DES MEMBRES HORS CADRE EST ADOPTÉE.

SAMEDI 15 MAI 2021 – SÉANCE DE L'AVANT-MIDI

Rapport du Comité des lettres de créance 9 h

p/a Lorraine Boyce Imre Bene

Que soit adopté le rapport suivant :

Personnes déléguées accréditées	92
Observateurs et observatrices	15
Invités ou invitées	2
Total	109

MOTION ADOPTÉE

Question de privilège

Le confrère Steve Viens propose la motion suivante :

p/a Steve Viens Ginette Foucault

Que le CRCN de l'AFPC donne 1 000 $ à l'Origin Arts and Community Centre.

MOTION ADOPTÉE

Rapports du Comité des résolutions générales (suite)

GEN-004 – Jeunes déléguées et délégués au congrès triennal régional de l'AFPC

p/a Chantal Fortin Diane Girouard

Que le congrès approuve la recommandation du Comité d'**adopter** la résolution GEN-004, rédigée en ces termes :

ATTENDU QUE notre délégation actuelle pour les congrès régionaux triennaux de l'AFPC comprend une seule personne issue de chacun des comités des jeunes de la région;

ATTENDU QUE les jeunes travailleurs et travailleuses représentent l'avenir de toutes les organisations et du syndicat et qu'il est nécessaire d'investir dans ces personnes et de les éduquer;

ATTENDU QUE le nombre de jeunes travailleurs et travailleuses que nous représentons est en augmentation et que le syndicat est de plus en plus fort;

IL EST RÉSOLU QUE la formule des congrès entièrement financés soit modifiée de manière à inclure deux jeunes travailleurs ou travailleuses de chacun des comités des jeunes de l'AFPC de la région;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le paragraphe (6)g) de l'article 16 des Statuts de l'AFPC soit modifié comme suit :

« Chaque comité régional des jeunes de l'AFPC a le droit d'élire deux (2) personnes déléguées. »

Motif

Le syndicat doit préparer la relève. Augmenter la représentation des jeunes travailleurs et travailleuses dans les congrès régionaux leur donnera une voix plus forte dans l'assemblée. C'est aussi un bon moyen de recruter et retenir des jeunes pour assurer l'avenir du syndicat.

Motion de renvoi au comité

p/a Todd Johnson Que le IL EST RÉSOLU soit modifié de manière à inclure des membres des groupes d'équité désignés.

MOTION ADOPTÉE

La motion de renvoi au Comité est rejetée.

La consœur Chantal indique que le Comité rejette la demande de modification. La résolution demeure donc telle quelle.

Motion demandant un vote secret

p/a François Zarraga

MOTION ADOPTÉE

Motion demandant le vote

p/a Chantale Rajotte Stephanie Torrealba

MOTION ADOPTÉE

Appel au règlement

Charles Khoury

- Il ne faut pas ouvrir le vote avant que le président le demande.

LA MOTION DEMANDANT L'APPROBATION DE LA RÉSOLUTION GEN-004 EST REJETÉE.

GEN-005 – Jeunes déléguées et délégués au congrès triennal national de l'AFPC

p/a Diane Girouard Chantal Fortin

Que le congrès approuve la recommandation du Comité d'**adopter** la résolution GEN-005, rédigée en ces termes :

ATTENDU QUE notre délégation actuelle pour le congrès national triennal de l'AFPC ne comporte aucun siège réservé à un jeune travailleur ou une jeune travailleuse;

ATTENDU QUE les jeunes travailleuses et travailleurs sont sous-représentés au congrès national de l'AFPC;

ATTENDU QUE les jeunes travailleurs et travailleuses représentent l'avenir de toutes les organisations et du syndicat et qu'il est nécessaire d'investir dans ces personnes et de les éduquer;

ATTENDU QUE le nombre de jeunes travailleurs et travailleuses que nous représentons est en augmentation et que le syndicat est de plus en plus fort :

IL EST RÉSOLU QUE chaque comité des jeunes ait le droit d'envoyer un délégué ou une déléguée au congrès national de l'AFPC;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'article 19 des Statuts de l'AFPC soit modifié comme suit :

« Paragraphe (7) Les comités des jeunes ont le droit d'élire à une assemblée générale des membres, qui a lieu pas plus de douze (12) et pas moins de six (6) mois avant le début du congrès national triennal ordinaire de l'AFPC, une déléguée ou un délégué au prochain congrès de l'AFPC. »

Motif

Augmenter la représentation des jeunes au congrès national triennal les aidera à faire valoir leurs préoccupations au sein du syndicat. Cela les incitera aussi à participer aux activités de l'AFPC à différents niveaux.

Motion demandant un vote secret

p/a Virginia Noble François Zarraga

MOTION ADOPTÉE

Question de privilège

Le confrère Patrick St-Georges se dit offensé par la remarque de l'intervenant précédent voulant qu'il soit hypocrite d'adopter cette résolution. *Nous avons droit à un sain débat.*

Question de privilège

Le confrère Steve Viens présente ses excuses et indique qu'il n'avait nullement l'intention de vexer quiconque.

LA MOTION DEMANDANT L'APPROBATION DE LA RÉSOLUTION GEN-005 EST REJETÉE.

GEN-013 – Promouvoir les efforts de Chaque Canadien compte en vue d'établir un programme national de soutien aux personnes handicapées

p/a Chantal Fortin Diane Girouard

Que le congrès approuve la recommandation du Comité d'**adopter** la résolution GEN-013, rédigée en ces termes :

ATTENDU QUE les personnes qui ont une incapacité chronique de longue durée doivent redemander les services de soutien lorsqu'elles passent à une nouvelle étape de leur vie (par exemple, de l'enfance à l'âge adulte), ce qui occasionne une longue période sans soutien;

ATTENDU QUE les personnes qui ont une incapacité chronique de longue durée se retrouvent en situation de vulnérabilité et sans soutien lorsqu'elles déménagent dans une nouvelle province ou un nouveau territoire en raison de la fragmentation et de l'inefficacité du système :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC-RCN fasse la promotion des efforts de la coalition Chaque Canadien compte en vue d'établir un programme national qui assurera un accès équitable, éliminera les écarts de service et garantira un minimum de soutien pour les personnes handicapées; cette promotion consisterait par exemple à fournir de l'information sur la coalition pendant les activités de l'AFPC-RCN.

Motif

L'AFPC-RCN soutient depuis longtemps les membres qui ont un handicap, notamment en défendant leur droit à un accès équitable aux espaces publics, de travail et du syndicat. Cette résolution permettrait à nos membres d'accroître leurs connaissances, d'être à même de défendre les droits des personnes handicapées et d'être de bons alliés pour elles.

Rapport du Comité des lettres de créance

p/a Lorraine Boyce Imre Bene

Que soit adopté le rapport suivant :

Personnes déléguées accréditées	123
Observateurs et observatrices	28
Invités et invitées	8
Total	159

MOTION ADOPTÉE

Question de privilège

La consœur Chantale Rajotte fait remarquer qu'il y a un décalage dans l'audio lorsqu'une pause est annoncée; elle demande au président de tenir compte du décalage pour que les délégués et déléguées puissent se rendre aux listes de points.

GEN-009 – Freiner la privatisation au sein du gouvernement fédéral

p/a Chantal Fortin Diane Girouard

Que le congrès approuve la recommandation du Comité d'**adopter** la résolution GEN-009, rédigée en ces termes :

ATTENDU QUE depuis 2016, le gouvernement fédéral fait de plus en plus appel à des entrepreneurs et des consultants pour doter des postes traditionnellement occupés par des membres de l'AFPC;

ATTENDU QUE le gouvernement fédéral fait de plus en plus appel à des entrepreneurs et des consultants pour effectuer le travail des membres qualifiés de l'AFPC.

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC fasse pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il emploie des membres de l'AFPC au lieu de recourir à la consultance et à la soustraitance.

Motif

Protéger les emplois de qualité au sein de la fonction publique fédérale fait partie du mandat de l'AFPC.

LA MOTION DEMANDANT L'APPROBATION DE LA RÉSOLUTION GEN-009 EST ADOPTÉE.

DIMANCHE 16 MAI 2021 – SÉANCE DE L'AVANT-MIDI

Le confrère Alex Silas souhaite la bienvenue à Larry Rousseau.

Rapport du Comité des lettres de créance

p/a Lorraine Boyce Imre Bene

Que soit adopté le rapport suivant :

Personnes déléguées accréditées	117
Observateurs et observatrices	26
Invités et invitées	9
Total	152

MOTION ADOPTÉE

Résolution d'urgence

La résolution est soumise par le Comité régional des femmes francophones et le Comité d'action des membres raciaux visibles.

Résolution d'urgence 001 – Solidarité avec le peuple palestinien

p/a Diane Girouard Chantal Fortin

Que le congrès approuve la recommandation du Comité d'**adopter** la résolution d'urgence 001, rédigée en ces termes :

ATTENDU QU'après 73 ans de *nakba* (catastrophe), le peuple palestinien continue de subir l'exploitation, les détentions arbitraires, le vol de territoire, le nettoyage ethnique, la démolition d'habitations et la guerre;

ATTENDU QUE des organismes israéliens et internationaux de défense des droits de la personne tels que B'Tselem et Human Rights Watch ont qualifié Israël d'« État d'apartheid »;

ATTENDU QUE le CNA de l'AFPC a adopté en 2012 une résolution soutenant le mouvement Boycott Désinvestissement Sanctions et qu'il a récemment appelé le Canada à agir dans la foulée des attaques d'Israël sur la bande de Gaza et de l'expulsion illégale des Palestiniens de Jérusalem.

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC-RCN exprime sa solidarité envers le peuple palestinien et demande la cessation de l'expulsion prévue des familles palestiniennes du quartier Sheikh Jarrah, à Jérusalem, de même que la cessation des attaques sur la bande de Gaza et de la répression des citoyens palestiniens d'Israël;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE nous demandions au Canada qu'il suspende la vente d'armes à Israël jusqu'à ce que celui-ci respecte la loi internationale.

LA MOTION DEMANDANT L'APPROBATION DE LA RÉSOLUTION D'URGENCE 001
EST ADOPTEE

Élections

Le confrère Larry Rousseau assure la présidence; il explique qu'il y aura élection pour les postes suivants :

- Vice-présidence exécutive régionale
- Vice-présidence exécutive régionale suppléante
- Trésorière ou trésorier

Le confrère Rousseau explique ensuite la procédure d'élection et on effectue un test de vote.

Vice-présidence exécutive régionale

Le confrère Rousseau informe la délégation qu'une seule candidature a été proposée :

- Diane Girouard, appuyée par Patrick St-Georges, propose la candidature d'Alex Silas.

Le confrère Rousseau demande s'il y a d'autres candidatures, puis déclare la période de mise en candidature close.

Alex Silas est élu par acclamation vice-président exécutif régional pour la Région de la capitale nationale.

Vice-présidence exécutive régionale suppléante

Le confrère Rousseau informe la délégation qu'une seule candidature a été proposée :

- Alex Silas, appuyé par Diane Girouard, propose la candidature de Chantal Fortin.

Le confrère Rousseau demande s'il y a d'autres candidatures, puis déclare la période de mise en candidature close.

Chantal Fortin est élue par acclamation vice-présidente exécutive régionale suppléante pour la Région de la capitale nationale.

Trésorière ou trésorier

Le confrère Rousseau informe la délégation qu'une seule candidature a été proposée :

- Alex Silas, appuyé par Chantal Fortin, propose la candidature de Diane Girouard.

Le confrère Rousseau demande s'il y a d'autres candidatures, puis déclare la période de mise en candidature close.

Diane Girouard est élue par acclamation trésorière pour la Région de la capitale nationale.

Membres hors cadre

Le confrère Rousseau informe la délégation que deux candidatures ont été proposées :

- François Zarraga, appuyé par Linda Walters, propose la candidature de Lorraine Boyce.
- William Tate, appuyé par Steve Colterman, propose la candidature de Kyle MacDonald.

Le confrère Rousseau demande s'il y a d'autres candidatures, puis déclare la période de mise en candidature close.

Le confrère Rousseau demande à la candidate et au candidat s'ils acceptent leur mise en candidature, s'ils demanderont à la personne qui a proposé leur candidature de parler en leur nom ou s'ils prendront eux-mêmes la parole.

Résultat du vote – Membre hors cadre nº 1

Kyle MacDonald 66
Lorraine Boyce : 57

Kyle MacDonald est élu premier membre hors cadre pour la Région de la capitale nationale.

Résultat du vote – Membre hors cadre nº 2

Le confrère Rousseau demande s'il y a d'autres candidatures, puis déclare la période de mise en candidature close.

- David Lanthier, appuyé par Tony Nicolas, propose la candidature de Lorraine Boyce.

Lorraine Boyce est élue deuxième membre hors cadre pour la Région de la capitale nationale par acclamation.

Résultat du vote – Membre hors cadre nº 3

Le confrère Rousseau demande s'il y a d'autres candidatures, puis déclare la période de mise en candidature close.

- Charles Khoury, appuyé par Alan Craig, propose la candidature de Karen Légaré-Kenniphaas.

Karen Légaré-Kenniphaas est élue troisième membre hors cadre pour la Région de la capitale nationale par acclamation.

Membres hors cadre suppléants

Résultat du vote – Membre hors cadre suppléant n° 1

Le confrère Rousseau demande s'il y a d'autres candidatures, puis déclare la période de mise en candidature close.

- Christine Griffin est nominee
- Insa Fall est nomine

Christine Griffin	56
Insa Fall :	62

Insa Fall est élu premier membre hors cadre suppléant pour la Région de la capitale nationale.

Résultat du vote – Membre hors cadre suppléant n° 2

Le confrère Rousseau demande s'il y a d'autres candidatures, puis déclare la période de mise en candidature close.

- Diane Girouard, appuyée par Charles Khoury, propose la candidature de Christine Griffin.

Christine Griffin est élue deuxième membre hors cadre suppléante pour la Région de la capitale nationale par acclamation.

Résultat du vote – Membre hors cadre suppléant n° 3

Le confrère Rousseau demande s'il y a d'autres candidatures, puis déclare la période de mise en candidature close.

Il n'y a aucune candidature dans l'assemblée; le poste demeurera donc vacant.

Membres du Comité permanent des finances

Les membres suivants acceptent de siéger au Comité permanent des finances :

Christine Griffin
Lee Pallota
Jeffory Wrinn

Le confrère Rousseau félicite les membres qui viennent d'être élus au Conseil de la RCN et invite le confrère Chris Aylward à procéder à leur assermentation.

Le confrère Aylward s'exécute.

Cérémonie de clôture

Le confrère Alex Silas prononce le mot de la fin.

Le confrère Silas invite ensuite l'aînée autochtone Barbara Hill Dumont à procéder à la cérémonie de clôture.

Le confrère Silas remercie Barbara Hill Dumont.

Que la séance soit levée.

Le confrère Silas déclare la clôture du congrès triennal de la Région de la capitale nationale de 2021 à 12 h 30.